TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 64

Numéro 5 centimes

MARDI 20 MARS 1906

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois . .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

C. L. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et Réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces La Liberté	Réclames La Liberté
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Saint Archippe

Nouvelles du jour

L'Allemagne a donné, à Algésiras, le spectacle de son isolement. C'était lorsque tous les délégués, à l'exception des siens, de ceux de l'Autriche et de ceux du Maroc, ont décidé opportune l'introduction de la question de la police.

Depuis ce jour, l'Allemagne, tout en maintenant ses propositions, a eu le continuel souci de détacher quelque pierre du bloc antiallemand. La semaine dernière, le premier délégué américain avait exprimé le désir que la France ne se montrât pas trop intransigeante sur le point du mandat exclusif franco-espagnol. Le premier délégué anglais témoigna sa lassitude de voir la conférence se prolonger. Il n'en fallut pas davantage à la presse allemande pour dire que les Etats-Unis se rangeaient contre la France et que l'Angleterre se relâchait de sa ferveur première à soutenir les intérêts français. On imprima même à Berlin : « La France est isolée. »

Le gouvernement anglais a immédiatement voulu démentir cette conclusion. Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères de Grande Bretagne, a envoyé à sir Arthur Nicholson, le délégué anglais à Algésiras, des instructions pour maintenir à la France un soutien absolu et sans réserve et pour appuyer énergiquement la France dans son refus d'admettre que l'inspecteur de la police ait le commandement du port de Casablanca ou de quelque autre port que ce fût qu'on soustrairait à la police franco-espagnole.

L'Allemagne aujourd'hui encore ne peut compter sur personne que sur l'Autriche. La France a pour elle l'Angleterre, l'Espagne, la Russie et le Portugal. L'Italie, pour ne pas indisposer davantage l'Allemagne, ne se prononce plus ; mais on n'ignore pas ses sympathies pour la France. Elle se réserve d'intervenir avec les Etats-Unis comme juge de paix.

A cause de la Saint-Joseph, chômée en Espagne, la grande séance n'aura lieu que demain.

On met en avant, sans garantie d'aucun gouvernement, que l'accord, dans la question de la police, pourrait se faire sur les bases suivantes : l'inspecteur général serait suisse et choisirait lui-même sa résidence ; il adresserait au corps diplomatique de Tanger des rapports sur ses inspections ; à Casablanca, il y aurait deux officiers de nationalité suisse, commandant quatre sous-officiers algériens.

L'Agence Havas publie une nouvelle dépêche de Berne disant que nos autorités fédérales sont froissées qu'on dispose *des officiers suisses sans consulter la* Confédération. On serait bien susceptible au Palais fédéral ! Est-ce que les propositions d'Algésiras sont autre chose qu'un projet, et la Suisse ne restera-t-elle pas libre de décliner les offres qu'on lui aura faites ? Le mécontentement prêté à nos autorités n'est qu'un indice de la crainte qu'a le gouvernement français de voir la Suisse accepter un mandat qui serait au détriment du mandat franco-espagnol.

***

Des journaux italiens confirment par des dépêches de Vienne l'action que l'Allemagne se déciderait à entreprendre en Tripolitaine. Un agent allemand y aurait organisé une agitation germanophile disant que l'empereur allemand est le meilleur ami du Sultan. Une maison allemande installerait prochainement un service radio-télégraphique entre Constantinople, Rhodes et Tripoli. Les Italiens voient déjà l'Allemagne leur ravir le fruit convoité de Tripoli.

Cela pourrait les jeter dans l'alliance qui se prépare entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Mais cela pourrait aussi leur faire prendre peur et les laisser se river plus fort à la Triple Alliance.

***

A Paris, le *Journal officiel* a publié, samedi, le règlement d'administration publique sur l'application de la loi concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il est entièrement conforme au texte du projet que nous avons analysé l'autre semaine, quoiqu'on ait pu en craindre l'aggravation par le nouveau ministère où règne M. Clémenceau, dont le nom n'est pas synonyme de clémence. Les associations cultuelles peuvent donc s'établir. Mais les catholiques restent *perplexes à l'égard de cette institution.* Ils attendent des directions de Rome. Le Pape, à son tour, attend, dit-on, pour se prononcer, de connaître les délibérations de l'épiscopat français, lequel ne pourra s'assembler qu'après les fêtes de Pâques.

On dit que trois associations cultuelles viennent de se former dans la banlieue de Paris, contre l'assentiment des curés, et que leur esprit donnerait déjà quelque inquiétude à Mgr Richard.

***

Hier dimanche, a eu lieu au ministère des travaux publics, à Paris, une conférence entre les délégués grévistes des ouvriers mineurs et les représentants des compagnies du Nord et du Pas-de-Calais. Les représentants des compagnies ont annoncé qu'ils accordaient une augmentation de salaire de 10 % et de 5 % suivant les catégories d'ouvriers.

Les délégués étaient arrivés avec le mandat de demander un salaire global de 7 fr. 18 cent. Ils n'ont pas repoussé la proposition des compagnies, mais ils ont subordonné leur réponse à une nouvelle consultation des ouvriers mineurs, qui aura lieu demain, mardi, à Lens.

***

En de nouvelles interviews, les *sauveteurs allemands, qui ont travaillé à* Courrières à remonter des cadavres de mineurs, déplorent le système arriéré des conditions de santé dans les mines françaises. Ils disent que, en Allemagne, à une explosion de grisou, il ne pourrait pas y avoir plus de quarante à cinquante victimes parce que la ventilation y est perfectionnée. On se promène à l'aise dans les galeries de mines allemandes qui ont deux mètres de haut, tandis que, dans les mines françaises, il faut se traîner courbé. En Allemagne, les mineurs sont pourvus de lampes électriques. Les ingénieurs français ont été jugés, par l'équipe allemande, très savants, mais trop jeunes, inexpérimentés. En résumé, ont dit les Allemands, dans les mines françaises, on est en arrière d'un demi-siècle au moins.

***

Le ministère italien vient de subir de nouveaux échecs dans le vote pour la nomination des membres de deux com*missions de la Chambre. Ses candidats* ont obtenu un maximum de 160 voix contre 210 données aux candidats de l'opposition.

M. Sonnino s'aperçoit que son cabinet n'a pas de majorité. Que va-t-il faire ? Rendre le tablier, ou demander la dissolution ?

***

A Madrid, la Chambre a voté définitivement, hier dimanche, le projet de loi qui soumet à la juridiction militaire tous les délits contre la patrie et l'armée.

Le gouvernement espère par cette loi donner satisfaction à l'armée qui est irritée depuis longtemps des critiques dont elle est l'objet dans les journaux républicains. Mais la loi est étrange. *Jusqu'ici les tribunaux militaires n'ont* partout à juger que des militaires. Il fallait mettre dans un autre code les articles jugés nécessaires pour défendre l'armée et la patrie.

Avant le vote de la Chambre, les députés journalistes ont signé une protestation et ont quitté la salle. La minorité républicaine a décidé de s'abstenir de paraître aux séances et d'entreprendre une campagne énergique contre la loi des juridictions.

***

La Turquie et la Perse continuent de négocier au sujet de territoires contestés sur la frontière turco-persane. Les troupes turques occupent des points qui sont incontestablement sur territoire persan. La Perse exige le retrait de ces troupes.

Revue suisse

La réorganisation militaire. — Les grandes lignes du projet fédéral. — Place aux jeunes!

A la veille de la session de printemps, les Chambres fédérales reçoivent un don de joyeux avènement. Le projet de loi sur la réorganisation militaire a été distribué samedi soir.

La nouvelle organisation de notre armée est depuis longtemps sur le chantier. Le vent qui souffle en ce moment est favorable à la réforme. Cependant, on s'est gardé de toucher aux attributions essentielles des cantons. Il n'est plus question de supprimer les cocardes cantonales. Et l'on a en raison.

Les grandes lignes du nouveau projet sont connues, puisqu'il est à peu près la copie de l'avant projet, soumis, il y a plus d'un an, aux officiers supérieurs de l'armée. L'effort de la réorganisation porte principalement sur la formation d'une élite instruite et exercée.

Dans ce but, la durée de l'école de recrues est prolongée de dix jours pour l'infanterie. Elle sera donc de 70 jours. De même, pour l'artillerie et le génie. Quant aux recrues de cavalerie, elles devront faire une école de 90 jours.

En vertu du même principe, les cours de répétition seront concentrés sur la période qui comprend les jeunes classes d'âge. La landwehr n'aura plus qu'un cours de répétition, tandis que l'élite sera appelée, sept années consécutives, à une école de 11 jours.

C'est là l'innovation fondamentale que prévoit le projet de réorganisation.

Le Conseil fédéral a renoncé à introduire l'instruction préparatoire obligatoire. Toutefois, les efforts qui seront faits par les cantons pour initier la jeunesse de 16-20 ans au maniement des armes seront encouragés.

Des compétences plus sérieuses sont attribuées aux commandants de troupes. On essaye de soustraire l'armée aux miasmes bureaucratiques. Les fonctions d'instructeur en chef et de chef de l'arme sont fusionnées.

Nous aurions à signaler encore une foule de réformes de détail ; celles, par exemple, qui concernent les troupes d'artillerie et les troupes alpines. Mais, pour en apprécier toute la portée, il serait utile de faire des comparaisons avec les dispositions existantes.

Cette œuvre du Département militaire sera évidemment mieux accueillie que celle de 1894. Elle s'inspire d'un véritable désir d'amélioration de la défense nationale, plutôt que d'un programme de centralisation et de prépotence politique.

La prolongation de l'école de recrues sera évidemment le point de mire des discussions aux Chambres, dans la presse, et surtout dans le peuple. Si une opposition se lève contre ce projet, les 10 jours supplémentaires imposés aux recrutables seront son principal aliment.

Mais si l'on parvient à bien démontrer que cette prolongation est nécessaire à la formation d'une bonne élite, et que de ce sacrifice de temps et d'argent dépend la valeur de notre armée de première ligne, le peuple suisse saura s'y résigner. Il acceptera plus volontiers cette nécessité que d'autres tracasseries inutiles, dont il a fait bonne justice en 1895.

L'innovation la plus heureuse, nous semble-t-il, est celle qui libère les vieux soldats des rappels au service, pour faire peser la corvée militaire sur les forces les plus jeunes. Il y a un âge pour tout. Quand un citoyen a charge de famille et commence à sentir le poids des soucis de l'existence, il se rend avec plus de répugnance à des cours de répétition qui viennent le troubler dans ses habitudes et dans ses occupations.

Mieux vaut mettre à profit l'ardeur naturelle de la jeunesse. Sous ce rapport, il y aurait avantage à devancer même l'âge légal du recrutement, par une instruction préparatoire qui ne serait pas limitée simplement à des exercices de gymnastique ou à la formation de corps de cadets.

L'école du soldat pourrait être, en quelque sorte, le prolongement de l'école primaire et secondaire. C'est à l'âge de seize ans que l'enthousiasme militaire fait accepter le plus joyeusement les exercices guerriers. Mais ces exercices ne devraient pas sentir trop le régime de la caserne. Les cantons seraient les mieux placés pour organiser ces débuts de la carrière militaire, de manière à y intéresser la jeunesse scolaire. Les anciens confédérés avaient compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la précocité guerrière des jeunes générations.

Les socialistes au gouvernement

Le cas de M. Briand et le « Vorwærts »

On sait que d'après les décisions des *congrès socialistes nationaux et internationaux*, un socialiste ne peut entrer dans un ministère bourgeois sans l'assentiment de son parti et sans des circonstances tout à fait exceptionnelles. M. Briand, le nouveau ministre français, a violé ces décisions et il s'est par là exclu lui-même du socialisme unifié, selon la décision du Conseil national.

Le *Vorwærts*, organe des socialistes allemands, discute sur le cas Briand.

Le *Vorwærts* ne lance pas contre M. Briand les foudres de l'excommunication majeure ; il le traite avec une indulgence plutôt dédaigneuse. « L'ambition personnelle de Briand, justifiée par ses talents, n'a rien à voir, dit il, avec le socialisme. Il manque à Briand les deux qualités nécessaires pour être socialiste ; il est dénué de culture scientifique et les théories collectivistes lui sont plus étrangères qu'au syndicaliste le plus routinier. La naïveté de sa démagogie désarme. Il a passé de l'anarchisme syndicaliste au socialisme d'extrême-droite, parce qu'il a changé, non ses idées, mais ses projets politiques. D'autre part, on ne saurait l'accuser d'infidélité ou de manque de sens moral, car Briand est totalement réfractaire à l'esprit de discipline.

« Le sentiment de la communauté est chez les Français si affaibli que le plat égoïsme du philistin à la recherche du pouvoir et des résultats immédiats n'a pas de peine à l'emporter sur toute autre considération. Dans cette France si énervée, les sobres fanatiques de leur propre succès, les Doumer, les Millerand, les Briand, sont assurés du triomphe. On ne saurait les accuser de trahison, car ils n'ont rien à trahir. D'ailleurs, Briand n'abandonnera point ses amis ; il a, pour lui, sa camaraderie sincère et cordiale, fort éloignée de la ridicule vanité du parvenu. Briand sera peut être un ministre remarquable dans la démocratie bourgeoise ; il s'est révélé juriste de premier ordre (?), mais, sa sortie du parti socialiste dont il s'est servi comme d'échelon, marque la fin d'un malentendu.

L'avis des « Débats »

Le *Journal des Débats* n'est pas d'accord avec le jugement du *Vorwærts*.

Ceux qui connaissent M. Briand, dit-il, s'étonneront de l'entendre qualifier de démagogue naïf, de philistin. La naïveté nous semble plutôt se révéler chez le peintre que dans le modèle. Sans doute, M. Briand, comme la plupart des socialistes français, est étranger aux savantes doctrines de la social-démocratie allemande ; il n'a point pâli sur la conception matérialiste de l'histoire, il ne s'est pas cassé les dents à cette noix si dure de la théorie marxiste de la valeur. En revanche, nul ne connaît mieux que lui le personnel socialiste, et c'est peut-être pour cela qu'il l'a quitté ; nul ne se montra moins disposé à subir la discipline, c'est-à-dire la tyrannie socialiste, pour cette raison que M. Briand a sa volonté propre et qu'il est à vrai dire un anarchiste de Gouvernement. Sa ténacité réfractaire reçoit une double récompense : il est à la fois ministre et socialiste libéré. »

En résumé, d'après le *Vorwærts* comme d'après les *Débats*, M. Briand n'est au fond qu'un « arriviste » ; il fait comme tant d'autres politiciens socialistes partie du groupe bien connu des « Malins de la Sociale » dont tous les partis socialistes — sans excepter le jeune parti socialiste fribourgeois — comptent un si grand nombre d'exemplaires.

A COURRIÈRES

Lens, 18.

Afin de combattre énergiquement et d'éteindre *l'incendie*, on va déblayer la voie directe entre les puits 2 et 3, sans se préoccuper des cadavres gisant à droite et à gauche. Il s'agit de franchir une distance de 600 mètres en relevant les éboulements. Les ingénieurs croient que l'incendie est anodin, tandis que l'inspecteur général de la mine le croit très important.

Lens, 18.

Une manifestation a eu lieu dimanche au cimetière de Billy-Montigny. Un cortège de mille personnes a défilé avec trois drapeaux rouges.

Des discours ont été prononcés au cimetière demandant que la direction des mines, en ce qui concerne la sécurité des ouvriers, soit laissée aux délégués des mineurs. On ne signale aucun incident.

Une nécropole souterraine

Le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, appelé par la commission des ingénieurs, est venu hier à Billy-Montigny et est descendu dans la fosse n° 2. Après un examen minutieux de la situation, il a déclaré aux ingénieurs que l'exploration des galeries était extrêmement dangereuse et qu'il suffirait qu'un des hommes se blessât *jusqu'au sang après avoir touché un cadavre* pour être infecté mortellement. Il a donné en terminant le conseil d'en prendre son parti et d'arrêter la continuation de la remonte des cadavres disant qu'il valait mieux sacrifier les morts que d'exposer les vivants. A la suite de cette consultation, il faut donc s'attendre à voir la commission prendre la détermination de faire murer les galeries *où il y a des victimes et les transformer ainsi* en une vaste nécropole.

LES INVENTAIRES EN FRANCE

Un cas non prévu

par la loi de séparation vient de se produire dans la Côte-d'Or, à Villiers-le-Duc, petite commune de 230 habitants. Le maire, M. Morel de Villiers, a présenté au receveur de l'enregistrement venu pour opérer l'inventaire un arrêté municipal qui fermait l'église. Le receveur s'est retiré et va en référer au préfet.

Les inventaires

sont impossibles en de nombreuses communes de la Charente Inférieure. A Brives-sur-Charente, à proximité de Pons, résidence de M. Combes, l'inventaire n'a pu être effectué qu'avec le concours de nombreux gendarmes ; la porte de l'église a été fracturée.

En Ile-et-Vilaine, toutes les tentatives d'inventaire ont échoué. Les agents du fisc et les escortes de gendarmerie ont dû partout renoncer à accomplir leur mission.

Les opérations d'inventaires ont rencontré une vive opposition dans la région de la Chartreuse, malgré le concours de deux compagnies de chasseurs alpins qui y étaient depuis trois jours. A Larcher notamment, les routes avoisinantes étaient barrées par des obstacles. Des bagarres se produisirent. Il fallut le concours des sapeurs pour ouvrir les portes.

Dans plusieurs communes du département de l'Aube, les manifestants empêchèrent les agents de procéder à l'inventaire des églises.

Les briseurs de calvaires

On télégraphie de Poitiers :

Le commandant de l'artillerie du 9e corps a infligé quinze jours de prison aux quatre ouvriers de l'artillerie qui démolirent, le 4 mars, le calvaire situé sur la route de Bonnes à Montamisé.

Il a, en outre, décidé que le calvaire serait restauré par les ouvriers mêmes de la 6e compagnie, à laquelle appartenaient les profanateurs.

Aveu maçonnique

Le dernier numéro de l'*Acacia*, la revue maçonnique bien connue, contient ceci en toutes lettres, à propos de la loi de séparation :

Vous savez TT. CC. F.·. que la branche française de l'ordre maçonnique, accomplissant avec zèle le devoir de « contre-église », a contribué de toute la mesure de ses forces à l'élaboration et au vote de cette loi.

La dite loi s'applique à toutes les églises, aux protestantes et à l'israélite aussi bien qu'à la catholique, mais ce n'est pas trahir un secret de dire que la principale visée était l'église catholique.

EN RUSSIE

Bielostok, 17 mars.

Samedi matin, au centre de la ville, un commissaire de police a été tué et un autre grièvement blessé par la foule qui a tiré une cinquantaine de coups de revolver.

Sébastopol, 18.

L'amiral Tchoukaine n'a donné au une suite au recours en cassation du lieutenant Schmidt, mais il a simplement transformé la sentence le condamnant à la pendaison en celle d'être fusillé.

Nouvelles romaines

Rome, le 15 mars 1906.

Le Saint-Père, hier soir, a reçu en audience le colonel Jules Repond, ancien professeur à la Faculté de droit de Fribourg, qui se trouve depuis quelques jours à Rome, avec Mme Repond. Ils ont été enchantés de la bonté vraiment paternelle du Pape, qui apprécie et admire les efforts de votre gouvernement et de votre peuple en faveur de l'Université.

***

J'apprends que le Saint-Père a l'intention d'installer la Secrétairie d'Etat au 1er étage du Vatican ; actuellement elle est située en *haut, au 3e, ce qui exige, de la part de ceux* qui en ont besoin, des jarrets excellents.

Vous savez que pour la Pinacothèque le changement des locaux est déjà décidé. On travaille à mettre en ordre les grandes salles de la Floreria, au rez-de-chaussée, entre le *vialone* du Belvédère et la grande cour de ce nom : il n'y manquera ni espace, ni lumière, ni sûreté complète contre tout danger d'incendie. Les visiteurs y pourront avoir accès sans entrer par la porte de bronze ; en allant au Musée des sculptures, ils trouveront la galerie des tableaux, pour ainsi dire, sur leur route.

***

Pour la saint Joseph, le Pape célébrera la messe dans la chapelle Sixtine. Le maestro Piroti a composé pour la circonstance quatre nouveaux morceaux de musique, qui *sont des bijoux.* M.

La population de l'empire allemand

Dans l'empire allemand le dernier recensement de décembre 1905 accuse une population de 60,605,183 habitants, dont 29,868,096 du sexe masculin.

La population a augmenté depuis 1900 de 7, 52 %

Décès

Cincinnati, 17.

L'anarchiste allemand bien connu Johann, ancien membre du Reichstag, est mort.

Echos de partout

LES SERVANTES SCANDINAVES

Dans les pays scandinaves, les servantes se considèrent plutôt comme des auxiliaires de la maîtresse de maison que comme des domestiques. Fort soigneuses de leur tenue et de leur habillement, aussi bien élevées et souvent aussi bien instruites que celles qui les emploient, elle travaillent avec beaucoup d'activité et ne reculent devant aucune besogne. Si elles s'attachent à ne mériter aucun blâme, elles ne supportent pas d'en recevoir.

La servante scandinave est aussi jalouse de ses droits que respectueuse de ses devoirs : elle ne tolère, en aucun cas, que le caprice du maître diminue les heures de loisir qui ont été stipulées dans le contrat d'engagement ; elle exige aussi, sans doute, d'être régulièrement payée : en un mot, elle a pleine conscience de son individualité et de sa valeur.

Aussi entrer en service n'est-il pas considéré comme une déchéance. On rencontre, principalement sur les navires, des filles de médecins ou de professeurs qui se sont placées comme femmes de chambre ou bonnes, afin de pouvoir voyager et « voir du pays », sans bourse délier, ou tout simplement pour s'amasser un petit pécule. Ce stage dans la domesticité ne les empêche d'ailleurs pas de contracter mariage avec des jeunes gens de même origine qu'elles.

Que de maîtresses de maison et aussi de domestiques auraient besoin de faire un peu d'école dans les pays scandinaves ! C'est du Nord, décidément, que nous vient la lumière.

MOT DE LA FIN

Un maire de village français, peu ferré sur la langue, ayant reçu du préfet avis qu'on allait pratiquer l'inventaire dans sa commune, écrit à son curé :

« Monsieur le curé,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'on « éventrera » votre église et les armoires de la sacristie lundi prochain.

« Agréez, etc. »

CONFÉDÉRATION

L'élection directe à Neuchâtel. — Les délégués du parti libéral neuchâtelois réunis dimanche à Neuchâtel ont décidé par 56 voix contre 32 et deux abstentions que leur parti soutiendrait l'élection directe du Conseil d'Etat. Le rapport était présenté par M. Otto de Dardel, rédacteur en chef de la *Suisse libérale.*

Police des denrées alimentaires. — Les délégués de l'Union des associations bernoises pour l'élevage de la race tachetée réunis en séance commune se sont prononcés, après un rapport de M. Moser, en faveur de la loi sur les denrées alimentaires.

ARCHÉOLOGIE

L'église de Romainmôtier

M. Albert Naef, président de la Commission suisse des monuments historiques, a fait en séance de la Société d'histoire de Genève un rapport sur les résultats de l'exploration archéologique qu'il a entreprise depuis bientôt deux ans sous le sol de l'ancienne abbaye clunisienne.

L'église actuelle, dans ses parties essentielles, naf et transept, date du Xe siècle. Le chœur *ayant été complètement transformé à la fin de* l'époque gothique, il était intéressant de savoir quelle était la configuration primitive de la partie orientale de l'édifice. Les fouilles ont remis au jour les fondations d'une abside principale semi-circulaire et de deux absidioles, placées dans les prolongations des bas-côtés. On peut donc maintenant reconstituer le plan complet de l'église du Xe siècle. Celle-ci avait été précédée, ainsi que l'attestent des documents très positifs, par des constructions de moindre importance, dont les substructions ont été retrouvées sous le plancher de l'édifice actuel. Ce sont deux petites basiliques de plan crucifère, pourvues chacune d'une abside. Il est difficile de dire aujourd'hui si les bras du transept étaient autrefois mis en communication directe avec la nef au moyen d'une arcade, ou s'ils ne constituaient que de simples annexes, servant de sacristie ou de trésor. L'appareil des murs et les proportions de ces deux édifices permettent de fixer leurs dates relatives, la plus récente paraissant être l'église consacrée en 753 aux apôtres Pierre et Paul, la plus ancienne pouvant lui être antérieure d'un siècle au moins.

Ces deux découvertes enrichissent considérablement l'histoire de l'architecture chrétienne primitive en Suisse.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Pas de complot. — Le *Momento*, journal catholique de Turin, dément formellement qu'un prêtre ait reçu et communiqué au parquet les aveux d'un détenu au sujet d'un complot contre le roi Victor-Emmanuel.

Il s'agit, explique le *Momento*, d'un repris de justice qui a coutume d'exploiter, dans un but de lucre, des « révélations » forgées de toutes pièces : l'autorité civile qui les a reçues ne les a pas prises au sérieux.

Tempête. — Une violente tempête a éclaté vendredi à Rio-de-Janeiro, occasionnant des éboulements et des inondations. Il y aurait une vingtaine de morts et de blessés.

Samedi, à Petropolis, à la suite d'une invasion des eaux, il s'est produit une douzaine d'éboulements. On compte une cinquantaine de morts et de blessés.

Tremblement de terre au Japon. — Un violent tremblement de terre a été ressenti à Kagi, dans l'île de Formose. Des centaines de maisons ont été renversées. Il y a une centaine de tués et de blessés.

SUISSE

Effraction sacrilège à Zurich. — Après les vols sacrilèges d'Altstetten et de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Aussersihl, voici qu'une nouvelle effraction vient d'être commise à l'église Notre-Dame, à Zurich.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un malfaiteur essaya de pénétrer dans l'église en forçant une porte au moyen d'un vilebrequin. N'y réussissant pas, il monta le long de la conduite du paratonnerre, à l'angle de la tour, jusqu'à une petite fenêtre placée à 2 ou 3 mètres du sol. Il en fit sauter la targette, l'ouvrit et se glissa à l'intérieur par l'ouverture, si étroite qu'un homme mince seul pouvait y passer. Pour arriver dans l'église, l'homme *devait encore enfoncer la porte qui conduisait* au chœur. Il en dévissa la serrure.

La porte ouverte conduisait tout droit au chœur. Le malfaiteur s'y rendit et s'attaqua au tabernacle de l'autel. La porte extérieure fut relativement facile à fracturer. Mais la seconde porte, en chêne, fermant une cassette encastrée dans le marbre de l'autel, résista à tous les efforts.

Le bandit fractura deux autres portes, placées au-dessus du tabernacle, dans l'espoir d'atteindre le ciboire des Saintes-Espèces. Mais là encore, ses efforts furent vains.

Ces attentats répétés contre les tabernacles des églises catholiques de Zurich causent une douloureuse émotion dans la communauté des fidèles. On se demande à quelles suggestions obéissent les auteurs de ces effractions sacrilèges.

FRIBOURG

Une mise au point. — Le *Démocrate* de Delémont ayant ramassé avec empressement dans les colonnes de la *Gazette populaire* le calomnieux racontar relatif à la succession du fondateur de l'Œuvre de Saint-Paul, cette imprudence du journal radical delémontain a fourni à M. Pie Philipona, correspondant bernois du *Pays* de Porrentruy, l'occasion de rassembler ses souvenirs et de remettre au point, dans un article copieusement documenté et assaisonné d'une fine ironie, les fantastiques racontars de la presse à potins.

Voici ce morceau, que nous reproduisons à titre de document ; quant aux actes de l'affaire, ils seront versés aux débats du tribunal correctionnel devant lequel les auteurs et propagateurs de la calomnieuse légende auront à s'expliquer.

La lecture du nouvel avatar du *Démocrate*, emprunté à la *Gazette populaire*, de Fribourg, — journal dont j'ignorais l'existence — m'a fait passer un moment de douce gaîté.

Il y a treize ans que je connais cette histoire, pour l'avoir entendu raconter par Mlle Schorderet elle-même, ma cousine, qui m'avait prié d'intervenir, en ma qualité de proche parent de M. le chanoine Schorderet.

Ce que ma cousine revendiquait, ce n'était pas tant la fortune de l'Œuvre de Saint-Paul que l'héritage spirituel de son frère, en sa qualité de fondateur et de directeur de cette institution.

Malheureusement pour Mlle Schorderet, son frère avait réglé toutes ces choses plus d'un an avant sa mort, c'est-à-dire en pleine santé et activité, pour éviter précisément qu'il y eût confusion, plus tard, entre ses affaires personnelles et celles de l'Œuvre de Saint-Paul, qu'il avait érigée d'ailleurs en société distincte, inscrite au Registre du commerce et ayant personnalité civile.

En ce qui concerne la *Liberté*, particulièrement, elle n'a jamais été la propriété de M. le chanoine Schorderet. Elle a appartenu, dès sa fondation, à la Société de l'Imprimerie catholique suisse, dont le capital-actions de 100,000 fr. a été recueilli parmi les notables laïques et ecclésiastiques du canton.

Cette Société, constituée le 28 décembre 1871, avait à sa tête un Conseil d'administration composé de trois laïques : *MM.* Louis Wuilleret, avocat, Joseph Grivel, banquier, Frédéric Gendre, juge de paix, et deux ecclésiastiques : MM. les chanoines Schorderet et Wicky.

En 1874, M. le chanoine Schorderet fonda une association typographique à laquelle il donna le titre d'Œuvre de Saint-Paul ; elle devait fournir le personnel ouvrier, qu'elle recrutait parmi des jeunes filles chrétiennes.

Afin de faciliter ce recrutement, l'intrépide organisateur créa, en France, deux imprimeries-librairies de l'Œuvre de Saint-Paul, l'une à Paris, l'autre à Bar-le-Duc. En outre, une autre imprimerie, distincte de celle de la *Liberté*, fut créée à Fribourg, sous la raison sociale d'Imprimerie Librairie de l'Œuvre de Saint Paul. Toutes ces institutions avaient leur organisation à part.

En novembre 1876, l'assemblée des actionnaires de l'Imprimerie catholique suisse décida de confier la gestion de cet établissement à l'Œuvre de Saint-Paul, sous la condition que la nouvelle gérance garantissait le conseil d'ad*ministration contre tout nouveau déficit.*

Le 20 octobre 1878, la même assemblée, au vu du rapport présenté par la gérance, se déclara satisfaite des mesures prises.

En 1883, après avoir entendu le rapport que je présentai à l'assemblée des actionnaires de l'Imprimerie catholique suisse, au nom du conseil de gérance de l'Œuvre de Saint-Paul — rapport imprimé que je tiens à la disposition du *Démocrate* — il fut décidé de faire une nouvelle émission de cent actions à 500 francs.

Vous voyez que la société de l'Imprimerie catholique suisse, propriétaire de la *Liberté*, de l'*Ami du Peuple* et autres périodiques, avait sa vie propre, indépendante. Il ne fut jamais question, là-dedans, d'une propriété personnelle de M. le chanoine Schorderet.

Il arriva que les nombreuses créations de M. le chanoine Schorderet, malgré les sacrifices de divers coopérateurs, commencèrent à peser lourdement sur les épaules du fondateur de l'Œuvre de Saint-Paul. La situation financière s'aggrava par de nouvelles acquisitions *inconsidérées. Vers la fin de sa vie, M. le* chanoine Schorderet ne calculait plus guère, ce qui lui attira d'un membre du conseil d'administration ce reproche plaisant : Vous tirez à boulets rouges sur la Providence !

Enfin, le moment vint où une liquidation était inévitable. Nous étions criblés de dettes. Pour ma part, j'avais ma signature engagée pour une soixantaine de mille francs. La *Liberté* pouvait être entraînée dans la débâcle.

C'est alors que M. le chanoine Schorderet, à bout de ressources, passa avec le conseil d'administration de l'Imprimerie catholique une convention par laquelle un nouveau consortium, composé de 40 notables du pays, la plupart anciens actionnaires, prenait la succession des deux sociétés primitives, moyennant un versement de 200,000 francs, qui devaient servir à payer les dettes les plus criardes. En échange, le consortium entrait en possession des immeubles récemment acquis, lesquels d'ailleurs étaient grevés d'hypothèques jusqu'aux tuiles.

Cette convention dûment paraphée et enregistrée entra immédiatement en vigueur, du vivant même de M. le chanoine Schorderet, qui se trouva fort bien du nouveau régime, où il gardait naturellement la haute main.

Dans toutes ces tractations, M. le chanoine Schorderet ne cessait de dire : La *Liberté* doit rester une sorte de propriété nationale ; ne la faites jamais tomber entre les mains d'une famille ou d'une banque.

C'est ce qu'il m'écrivait encore, de Paris, dans une des nombreuses lettres que j'ai conservées de lui.

A la mort de M. le chanoine Schorderet, la société de l'Œuvre de Saint-Paul céda à sa mémoir, par égard pour la mémoire et les travaux du défunt, la maison où il avait rendu le dernier soupir. Rien ne l'obligeait à faire cette donation, si ce n'est les égards dus à la pieuse et sainte femme qui avait été la Marthe dévouée de l'apôtre de la presse, sans avoir jamais été associée cependant à l'Œuvre de Saint-Paul.

Evidemment Mlle Marie Schorderet se serait contentée de ce lot, si elle n'avait pas été entourée, plus tard, de conseillers astucieux qui rêvaient de s'emparer de la direction de l'Œuvre de Saint-Paul. Une tentative fut faite dans ce sens par des gens qui n'avaient jamais mis un sou dans cette Œuvre. Mais ils durent se retirer promptement devant les ti*tres de propriété que la Société de l'Œuvre de* Saint-Paul produisit.

Comment se fait-il que cette question surgisse de nouveau, après treize ans ? C'est par le *Démocrate* que j'apprends l'existence d'une brochure. Il s'agit probablement d'une exhumation de revendications depuis longtemps liquidées et prescrites.

Bien que je sois intéressé personnellement à ce que Mlle Schorderet, dont je suis le plus proche parent avec mes frères, soit propriétaire d'une grande fortune, je n'hésite pas à déclarer qu'elle n'a aucune prétention à faire valoir sur l'Œuvre de Saint Paul.

Ça continue. — L'*Aurore* regrette que nous ne soyons pas encore satisfait. C'est bien sa faute, puisqu'en guise d'explications elle ne nous donne que des tirades vaporeuses et inintelligibles. Elle nous reproche de ne pas être de notre temps, de vivre en dehors de notre époque et elle se perd dans une rêverie somnambulique où elle dit entrevoir une humanité nouvelle qui ne peut se trouver que dans la planète Uranus, car la planète Mars porte un nom trop guerrier et celle de Mercure rappelle un dieu trop capitaliste. La tête nous a manqué pour suivre notre confrère dans son expédition aérostatique ; c'est pourquoi nous sommes resté sur cette pauvre terre en contact avec les réalités de la vie.

L'*Aurore* prétend que c'est nous qui voyageons dans les nuages, parce que nous croyons au Paradis et au Purgatoire. Mais on peut parfaitement croire aux grandes vérités de la religion sans voyager dans les nuages. La preuve en est, pour rester dans l'ordre d'idées de notre contradicteur, que beaucoup de théologiens croient que l'Enfer, le troisième lieu dont l'*Aurore* ne parle pas, nous ne savons pour quel motif, se trouve *au centre de la terre.*

A ce propos, nous ferons remarquer encore une chose. Quelqu'un a dit : Grattez le Russe, vous trouvez le Tartare. Nous disons : Grattez l'internationaliste, vous trouvez l'anticlérical. La note antireligieuse prend, en effet, de plus en plus le dessus chez notre organe socialiste et les belles promesses du programme au sujet de la neutralité religieuse sont alliées avec ses rêveries humanistes rejoindre les vieilles lunes.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Il est bon que les véritables tendances

---

5 FEUILLETON DE *LA LIBERTE*

MON PRINCE !

PAR

Roger DOMBRE

La vie n'était pas absolument joyeuse pour Germaine qui devait s'occuper de la lingerie et du service et qui sortait peu ; mais l'ennui ne pouvait l'atteindre sous ce toit où les voyageurs et les pensionnaires amenaient forcément du mouvement et de la distraction.

Il n'y avait pas que Mlle Bréfanne pour vouer à Mlle Dumesnil un culte jaloux : une vieille femme du nom de Zimma, ancienne nourrice de Germaine, l'adorait avec ferveur, quand l'orpheline était venue rejoindre à Paris les Dumesnil, accompagnée de la maîtresse, elle n'espérait guère que l'on recueillerait celle-ci avec elle.

Il en fut ainsi, cependant ; outre que les Dumesnil étaient bons, il y avait toujours du travail pour une servante de plus, et même on traita Zimma avec plus d'égards que les autres domestiques.

La pauvre femme en fut touchée au point qu'un dévouement de chien naquit dans son vieux cœur déjà si attaché à sa jeune maîtresse.

Entre ces deux tendresses, sans compter celle de ses parents, Marie-Louise Dumesnil était donc bien gardée. Germaine aussi l'était bien.

Et pourtant un serpent se glissait dans sa vie, rampait autour d'elle ; un serpent aux yeux d'or, à la langue plus dorée encore, comme celui qui tenta notre mère Eve !...

Et la pauvrette, aveugle, le trouvait beau, le trouvait séduisant, se laissait doucement piquer par lui et devait voir changer son demi-paradis actuel en un enfer qu'elle était bien loin de prévoir actuellement.

III

Comme on avait une grande heure avant le dîner, les deux jeunes filles cherchaient un endroit commode et chaud pour babiller à leur aise, leur chambrette étant trop exiguë et un peu froide.

— Tiens, la salle à manger ! proposa Marie-Louise ; elle est paisible comme une église, en ce moment ; Franz a mis le couvert d'avance, le gaz y reste allumé ; personne n'y viendra avant le coup de cloche de sept heures ; allons nous asseoir près du phare et nous chauffer.

Elles firent ainsi : Mlle Dumesnil parla encore de la noce, des connaissances qu'elle y avait retrouvées et des toilettes remarquées ; puis, comme le silence tombait sur la dernière description, elle reprit, son malin regard attaché sur sa cousine redevenue songeuse :

— Ainsi tu l'as vu aujourd'hui ?

Germaine tressaillit.

— Qui cela ? De qui parles-tu ? demanda-t-elle, soudain, rose du front au menton.

Charitablement, sa cousine dit :

— Ne te trouble pas, ma biche ; tu penses bien que, n'ayant pas les yeux dans ma poche, j'ai pénétré ton secret ; mais je le garde pour moi seule, sois tranquille !

Il t'a parlé, n'est-ce pas ?

Alors Germaine comprit qu'elle n'avait plus rien à cacher, que *il* désignait pour Marie-Louise comme pour elle le bel étranger du 46 Paolo de Ganelli, et prise du besoin de s'épancher au moins une fois dans une oreille amie, elle s'écria, le visage épanoui, les yeux brillants :

— Eh bien ! oui, je l'ai vu. Ah ! Marie-Louise, que je le trouve donc bien ! qu'il me plaît donc !

— Oui, c'est convenu, gronda l'autre ; il a toutes les perfections.

— Ne te moque pas, chérie, tu me peinerais.

— Je ne me moque pas, je constate que l'incendie est allumé dans ton cœur. Au secours ! les pompiers ! la maison brûle !

— Méchante, va !

— Mais non, pas méchante du tout. Je te félicite au contraire ; à vingt-deux ans il faut bien donner de la nourriture à ses rêves.

— Oh ! c'est plus qu'un rêve, c'est une grande affection qui peut me mener ou à un bonheur incommensurable, ce en quoi je n'espère guère, ou à un deuil éternel.

Marie-Louise retint un sourire et, sentencieusement prononça :

— Il y a des amours dont on meurt : ce sont ceux mêmes qui ne meurent pas. La citation est bonne, mais je ne saurais t'en nommer l'auteur.

— Peu importe, Marie-Louise, il m'a parlé.

— Ah ! Des compliments, n'est-ce pas ?

— De tout petits compliments.

— Oui, pensa Mlle Dumesnil, les mêmes qu'il sert aux autres, cinq minutes après.

Un peu cruelle sans le vouloir, elle dit tout haut :

— Et il a payé sa note !

Un grand trouble envahit Germaine qui ne mentait jamais, d'ordinaire ; mais, se redressant, elle répliqua :

— Robis sur l'ongle ; pas la dernière, celle du mois dernier. Que veux-tu ? il n'est pas riche tous les jours, et c'est un orgueilleux timide qui souffre de demander un sursis.

— Bah ! papa et maman ne le poursuivent pas beaucoup, dit Marie-Louise qui ajouta, à part elle :

« Un orgueilleux, oui, *car ce monsieur est* trop adulé par toutes les femmes, trop gâté, et il a une haute idée de lui-même ; timide, non, malgré son apparence réservée et discrète. »

— Qu'est-ce qu'il t'a raconté encore ? demanda-t-elle, mi-railleuse, mi-tendre.

— Oh ! pas grand'chose ; il était pressé, et puis, je deviens si sotte devant lui, je ne sais pas soutenir la causerie.

— Il y en a d'autres qui s'en chargent pour toi, va, ma belle.

Vivement, Germaine répliqua :

— Oui, n'est-ce pas ? Je ne sais pas où elles prennent leur aplomb, celles-là. Il y a l'Américaine blonde et si élégante.

— Et l'Espagnole brune, la senora Amerdinas, fit Marie-Louise en riant ; ou tout au moins un nom de ce genre.

Et la dame du 11, qui s'appelle Hania et qui sent si bon.

— Et bien d'autres ! soupira Germaine. Je me sens si peu de chose à côté d'elles !

— Tu les vaux cent fois, mon ange ; seulement tu n'as pas leur fortune, pour t'habiller chiquement ; et puis, pas leur bagout, ni leur audace.

— Et les hommes aiment cela.

— Pas toujours ; ils jouent peut-être avec ces poupées, ces oiseaux frivoles, mais ils savent bien découvrir le vrai mérite où il est.

— Crois-tu ?

— J'en suis certaine, dit Marie-Louise qui voulait donner un peu de joie coûte que coûte à sa sœur adoptive. La preuve, c'est que M. de Ganelli s'occupe de toi.

— Oh ! si peu ! Je ne me fais pas illusion, va ! Je suis ravie — à peu de frais, — de la moindre petite attention qu'il a pour moi, car je lui en sais doublement gré, n'ignorant pas qu'il appartient à un autre monde que moi.

— *Oui, peut être celui des aventuriers*, murmura Mlle Dumesnil, mais si bas, que sa cousine ne l'entendit pas.

— Je ne suis qu'une petite bourgeoise indigne de lui...

— Tu es très distinguée pour « une petite bourgeoise », se récria Marie-Louise.

— Si j'étais seulement jolie comme toi ! soupira Germaine en regardant sa cousine avec envie, car la blondine était réellement gentille avec son minois blanc et régulier, sa chevelure d'or et sa taille menue.

— Eh bien ! tu vois pourtant que je n'ai pas le même succès que toi auprès de cet Adonis qu'on nomme M. de Ganelli.

— Tais toi ne raille pas, je t'en prie.

— Soit, mais constate.

— Les goûts diffèrent tellement ! murmura Germaine, contente au fond. Est-ce que cela te chagrine ? ajouta-t-elle, anxieuse.

— Quoi ? Que le bel italien ne me remarque pas ? Ah ! chérie, pas le moins du monde ! protesta Marie-Louise qui pensait joyeusement : — Si elle savait combien je suis peu désireuse d'attirer l'attention de ce *monsieur ! Non*, si elle le savait !

Et elle était sincère, car si elle ne pouvait s'empêcher de convenir du charme très réel qu'exerçait Paolo sur tous, elle n'aimait pas le regard qu'il avait en parlant aux femmes, ni sa voix trop basse, trop voilée, ni maints détails enfin qui échappaient à l'œil indulgent de sa cousine.

(A suivre.)

du nouveau journal apparaissent clairement et que l'équivoque du début soit entièrement dissipée.

L'*Aurore* nous reproche de ne pas voir la poutre qui est dans notre œil, tandis que, etc. Tout ce que nous voyons de plus clair, c'est qu'elle tire une traite sur la crédulité publique avec ses airs de défenseur de la cause sociale, tandis qu'elle n'est en réalité qu'un organe de propagande antipatriotique, de négation religieuse et d'opposition politique. Mais la conséquence de tout cela est *que son action sera nulle et que l'incendie* qu'elle s'efforce d'allumer ne sera qu'un feu de paille rapidement éteint.

L'*Aurore* termine en disant qu'elle a des principes. Eh ! bien, sortez les tous afin que nous vous connaissions intégralement, tel que vous êtes et que nous sachions bien ce que vous voulez et où vous allez.

Banque populaire suisse. — Dimanche, à 10 h., a eu lieu dans la grande salle du Faucon l'assemblée des sociétaires de l'arrondissement de Fribourg. Il y avait environ 200 personnes. La présidence a été dévolue à M. le notaireRæny.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée de l'année dernière a provoqué un vif débat sur la question de l'emploi des bénéfices de la Banque populaire suisse.

M. l'avocat Gross a demandé à connaître les motifs qui ont été allégués, dans l'assemblée des délégués à Berne, à l'encontre de la demande d'élévation du dividende que les délégués fribourgeois avaient reçu mission de soutenir — à supposer, ajoute M. Gross, qu'ils se soient acquittés de ce mandat.

M. l'avocat Bielmann, membre du conseil d'administration de la Banque populaire suisse, répond que la question de l'élévation du dividende a été agitée au sein de ce conseil et que la direction générale a été consultée. Celle-ci a déclaré qu'elle estimait prématuré et dangereux, au vu des aléas de la situation générale et de la disproportion entre le capital propre de la Banque et les capitaux étrangers avec lesquels elle travaille, d'élever le dividende avant que le fonds de réserve ait atteint le 20 % du capital social.

La direction générale fait espérer qu'en 1907 le desideratum relatif au dividende pourra recevoir satisfaction.

M. le notaireRæny donne connaissance des résultats de l'étude à laquelle la *commission de banque de Fribourg s'est livrée* à propos de ce postulat, et qui l'ont fait conclure négativement.

La Banque de Fribourg a réduit les taux de ses prêts dans une sensible mesure ; tandis qu'elle-même a payé à la Banque centrale 0,10 % de plus que l'année précédente ; de sorte que le bénéfice de l'exercice 1905 accuse un recul de $^3/_4$ %, en comparaison de l'exercice 1904.

Après une vive protestation de M. le Dr Comte, qui déclare que les explications données ne sauraient suppléer à l'omission d'un mandat catégorique, le procès-verbal est approuvé.

M. Græniger, directeur, donne lecture d'un résumé du rapport général.

Le bénéfice net de l'exercice 1905 correspond au 6,498 % du capital participant au dividende (en 1904, 6,734 %).

Ce capital s'élève à 32,909,931 fr. 65, appartenant à 34,657 sociétaires.

Le fonds de réserve s'élève à 4 millions ; la réserve spéciale à 1 million 100,000 fr.

Le capital social de la Banque de Fribourg s'élève à 2,040,660 francs, avec 2285 sociétaires.

Les dépôts en caisse d'épargne, au comptoir de Fribourg, s'élèvent à 4,638,916 fr. 60 cent.

Le chiffre des dépôts en compte courant à 2,266,819 fr. 95.

Son portefeuille d'escompte dépasse 4 millions (environ 14 millions d'entrées et 13 de sorties).

Le chiffre de ses prêts s'élève à 12 millions 517,000 fr.

En obligations à long terme, la Banque de Fribourg détient un capital de 2 ¼ millions.

Le bénéfice net réalisé par la Banque de Fribourg s'élève à 169,305 fr. 89.

M. *Albert Müller* lit un tableau — qui ne figure pas au rapport — du rendement en % des divers comptoirs.

Bâle	10 6 %	Genève	5,6 %
Uster	8 7	Montreux	5 4
Fribourg	7 7	St-Gall	4 8
Weinfelden	7,7	St-Imier	4 7
Zurich	7,1	Porrentruy	4.3
Saignelégier	6 7	Winterthour	3 9
Tramelan	6		

Au vu de ces chiffres, on fait la réflexion que les bénéfices du comptoir de Fribourg servent à compenser le bénéfice insuffisant réalisé par d'autres comptoirs et à améliorer leur dividende.

Il serait d'élémentaire justice qu'avant de travailler pour les autres, notre comptoir s'appliquât à favoriser sa clientèle et à alléger les charges de ses débiteurs.

M. Plancherel demande des explications au sujet d'une rubrique des comptes (prêts à long terme), dont le chiffre paraît en disproportion avec celui des autres comptoirs.

M. le Directeur répond qu'il s'agit des prêts hypothécaires, que le comptoir de Fribourg ne fait qu'exceptionnellement.

A M. Muller, M. Ræny répond que la commission de banque a déjà revisé les taux des prêts, dans le sens d'une réduction.

On passe ensuite aux élections statutaires. La série sortante de la commission de banque, composée de MM. F. Gauch, El. Gougain et E. Scheim, est confirmée à la majo*rité des voix.*

En remplacement de M. Moosbrugger, décédé, l'assemblée élit M. J. Villiger.

Est élu 6me délégué à Berne : M. Victor Nouveau

MM. G. Helfer, Alb. Müller et D. Plancherel sont confirmés comme reviseurs par acclamations.

Ordination. — Le prince Adam Woroniecki, qui a passé plusieurs années à Fribourg, comme élève de notre université et y a obtenu le grade de licencié en théologie vient d'être ordonné prêtre. L'ordination a eu lieu dans la cathédrale de Lublin. Le jeune prêtre a célébré sa première messe le 13 mars à Varsovie ; M. l'abbé Speiser, professeur à notre université, a rempli les fonctions de prêtre assistant.

Pour les familles de Courrières. — Nous apprenons avec une grande satisfaction que l'on organise pour vendredi prochain, 23 mars, à 8 ½ h (immédiatement après le sermon de St Nicolas) une séance de conférences avec projections, avec partie musicale, au bénéfice des malheureuses familles qui sont atteintes par la catastrophe de Courrières

Des professeurs de l'Université et des professeurs du Conservatoire se sont associés pour coopérer à cette œuvre de bienfaisance. On annonce une symphonie de Beethoven, et deux brèves conférences avec projections, l'une de M. le prof. Brunhes et l'autre de M. le prof. de Girard.

Nous publierons ultérieurement le programme détaillé.

Les places seront mises en location, à partir de mercredi matin, aux bureaux du magasin de musique de M. Vondenweid, rue de Lausanne.

Le tronc de la Veuve. — L'*Aurore* compare Jaurès qui s'est fendu de 50 francs en *faveur des victimes de Courrières*, à la Veuve du Temple de Jérusalem qui a donné peu mais généreusement.

Il y a cependant quelques nuances à relever.

La Veuve était une femme juive qui servait Dieu et désirait contribuer aux dépenses de son culte. Jaurès est un homme chrétien qui ne croit pas en Dieu et voudrait supprimer son culte.

La Veuve a mis dans le tronc. Jaurès veut vider ceux des églises.

La Veuve a donné de son nécessaire. Jaurès garde son superflu.

A part cela, les deux portraits sont effectivement frappants de ressemblance.

Pélerinage national de la Suisse française à Lourdes. — Le grand pélerinage national de la Suisse française à Lourdes aura lieu cette année du 25 mai au 1er juin, avec l'itinéraire : Genève-Lyon-Cette-Toulouse-Lourdes et retour par le même chemin. C'est l'itinéraire le plus économique et le moins fatiguant puisqu'en quittant nos foyers le matin du 25 mai, nous arrivons le lendemain soir à Lourdes. Même rapidité pour le retour.

Pas de stationnements inutiles en route, mais arrêt de 2 ½ h. à Lyon, au retour, pour visiter Fourvières et d'environ 3 h à Genève.

Les billets ne partent que des gares indiquées ci-dessous. Chaque pélerin doit rejoindre à ses frais une de ces gares, par un billet ordinaire aller et retour, à moins qu'il n'ait avantage de demander le billet de pélerinage de la gare précédente. Depuis cette année, les billets ne seront plus valables que pour le train indiqué dans l'horaire du pélerinage.

Les personnes disposées à prendre part au pélerinage sont priées de s'annoncer au plus tôt, en tout cas avant le 1er mai et joindre à leur demande le prix de leur place, car la place n'est assurée que par son paiement. Les places demandées après le 1er mai ne seront plus accordées que s'il reste des billets disponibles et même dans ce cas, chaque billet sera grevé d'une surtaxe de *deux francs*.

Les malades ou infirmes désirant être *hospitalisés*, c'est-à-dire entretenus en route et placés à l'hôpital de Lourdes, paieront *vingt francs* en sus du prix de leur billet. Des réductions seront faites aux malades pauvres en proportion des offrandes reçues dans ce but.

Les inscriptions seront reçues par la *Librairie catholique*, 130, *place Saint-Nicolas, à Fribourg*, et par le soussigné.

PRIX DES PLACES :

	IIe classe	*IIIe classe*
De la stat. de Fribourg	75 fr. 60	51 fr. 30
Cottens	74 fr. 85	50 fr. 75
Romont	74 fr. 20	50 fr. 25
Lausanne	71 fr. 80	48 fr. 50

Le directeur du pélerinage :
JOS. BUCHWALDER
curé de Courtepin

Musique de chambre. — On nous annonce pour les jeudis 22, 29 mars et 5 avril, trois séances de sonates.

Ces séances seront données aux Charmettes par le pianiste Ch. Delgoufre, avec le concours du violoniste H. Gerber et du violoncelliste Th. Canivez.

La 1re séance, consacrée aux sonates pour piano seul (Beethoven, Weber, Schumann) aura lieu avec le précieux concours de Mme Ch. Allamand, qui chantera des lieder de Wagner, Schubert, Brahms et Grieg.

La 2e séance sera consacrée à des sonates pour piano et violon (Mozart, Beethoven, Grieg), et la 3e à des sonates pour piano et violoncelle (Beethoven, Saint-Saëns, Rubinstein).

Un avant dire sur l'histoire de la sonate précédera chaque audition.

L'abonnement aux trois séances (3 francs) se prend au magasin « au Vizir », avenue de la Gare.

L'*Aurore* et la Commune. — L'*Aurore* reproduit une pièce de vers d'un nommé Jacques Gueux, qui a trouvé tout seul le nom qui lui convenait. Le poète anarchiste chante la Commune de Paris dont on fête ces jours-ci, dans les milieux *ad hoc*, le lugubre anniversaire. On y trouve des vers comme ceux-ci :

O Commune, chers amours !
Bientôt pour toujours
Tu renaîtras plus forte.

C'est bien un peu, comme valeur littéraire, la poésie des devises de caramelles ; mais l'idée exprimée est une révélation. On aurait dit, il y a seulement 2 ou 3 ans, qu'un journal qui se dit fribourgeois publierait une ode à la Commune, que personne ne l'aurait cru. Aujourd'hui, c'est un fait accompli. Non seulement on la chante, mais on souhaite son retour :

C'est bien en vain qu'on veut nous faire croire
Que nous t'avons perdue à tout jamais,
Nous t'attendons en gardant la mémoire
De tes malheurs comme de tes bienfaits.

Expliquez-nous maintenant comment on peut croire à la sincérité de gens qui se disent pacifistes et qui glorifient un régime qui restera perpétuellement célèbre par la guerre de sauvages qu'il a déchaînée en face de l'ennemi dans son propre pays et qui a accompli des atrocités qui le vouent à tout jamais à la réprobation de toutes les nations civilisées.

L'*Aurore* et Smirnoff. — L'*Aurore* est au courant de toutes les allées et venues du baron. Elle a, paraît-il, du plaisir à le suivre pas à pas et bientôt nous finirions par croire que c'est elle qui a coupé les favoris et qui a porté les bagages. En attendant, elle ne nous a pas encore dit qui l'avait renseignée sur les décisions prises par la Chambre d'accusation.

DERNIERES DÉPÊCHES

La catastrophe de Courrières

Decazeville, 19 mars.

Le congrès de l'Union fédérative des syndicats mineurs a tenu dimanche matin une séance, dans laquelle 18 syndicats étaient représentés. L'assemblée a voté un télégramme de sympathie pour les familles des victimes de Courrières.

A l'issue de la séance, une réunion publique a eu lieu sous les auspices de la Confédération générale du travail. Il a été donné lecture d'un télégramme annonçant que la grève de Pas-de-Calais se généralise. Un ordre du jour contenant les revendications des mineurs a été voté.

Lens, 19 mars.

Les travaux préparatoires pour une nouvelle descente par le puits n° 2, ont été repris. Les ingénieurs comptent être en mesure de descendre lundi pour attaquer l'incendie et relever les cadavres. La journée de dimanche a été calme. *Des réunions ont été tenues dans divers* centres.

Paris, 19 mars.

L'*Echo de Paris* dit que les propositions des compagnies minières seront probablement repoussées par le Congrès des mineurs qui doit avoir lieu samedi prochain. On considère la situation comme grave. Le gouvernement fait de grands efforts pour préparer une entente entre les compagnies et les mineurs.

Lens, 19 mars.

Le comité de grève de l'Union fédérative a télégraphié au ministre des travaux public pour protester contre l'absence de ses délégués seuls régulièrement mandatés par les assemblées des grévistes qui ont eu lieu ces jours-ci pour assister aux réunions tenues dimanche à Paris. Le comité a demandé à être entendu par les représentants de la compagnie

Paris, 19 mars.

Suivant une dépêche d'Algésiras à l'*Echo de Paris*, on discuterait, paraît-il, en ce moment, très sérieusement, entre Londres et Berlin, la question de la garantie internationale. Le corps diplomatique serait érigé en commission de contrôle international, dans le genre de la commission de la dette égyptienne. La proposition de ce contrôle aurait été faite pour l'Italie.

Londres, 19 mars.

On mande de Tokio au *Daily Telegraph :*

Une dépêche de Pékin indique que la situation en Chine s'aggrave, non par des motifs d'ordre intérieur, mais par suite de l'impression produite par le manque d'unité des puissances européennes à l'égard du gouvernement chinois.

Londres, 19 mars.

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de Tokio :

La secousse de tremblement de terre qui s'est produite à Kagi dans l'île Formose, a fait 8000 victimes.

Nice, 19 mars.

Le grand-duc Constantin d'Oldenbourg, né en 1850, est mort.

Varsovie, 19 mars.

Dimanche, à 10 h. du matin, une foule armée a envahi la prison de la rue Parvia, blessant 2 gardiens et en tuant 1. Un prisonnier a été délivré.

Lodz, 19 mars.

Une foule socialiste a essayé de disperser un meeting électoral à coups de revolvers tirés par les fenêtres de la salle où se tenait le meeting. Les cosaques sont accourus et ont tiré sur la foule, tuant 2 personnes et en blessant 9.

Jekaterinoslaw, 19 mars.

On a arrêté une bande de voleurs et d'assassins qui, vêtus d'uniformes de fonctionnaires et d'agents de police, avaient organisé des perquisitions dans les maisons et terrorisé les habitants.

Rostow sur le Don, 19 mars.

Un meeting révolutionnaire a été entravé dans la nuit de samedi à dimanche. Un détachement de police et de cosaques a été accueilli à coups de fusils. Le détachement a riposté. Les révolutionnaires ont eu 2 tués et 8 blessés.

Zurich, 19 mars.

La nuit dernière, des individus ont fracturé le tabernacle de l'église italienne de la Felsstrasse et ont emporté un certain nombre d'hosties et d'objets sacrés.

On croit qu'ils sont entrés dans l'église au moyen d'une fausse clé, ou qu'ils s'y sont laissé enfermer dimanche soir.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Du 19 mars 1906

BAROMÈTRE

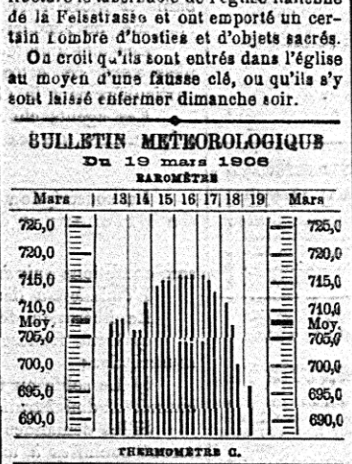

THERMOMÈTRE C.

Mars	13	14	15	16	17	18	19	Mars
8 h. m.	-4	-1	-1	5	1	-1	3	8 h. m.
1 h. s.	-1	4	6	10	12	14		1 h. s.
8 h. s.	1	3	6	10	8	6		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	82	75	90	75	100	90	60	8 h. m.
1 h. s.	60	50	61	61	51	49		1 h. s.
8 h. s.	70	87	74	85	75	53		8 h. s.

Température **maximum** dans les 24 heures 2°

Température minimum dans les 24 heures —2°

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 h. du matin, le 18 mars :

Paris	6°	Vienne	10°
Rome	4°	Hambourg	8°
Pétersbourg	—7°	Stockholm	1°

Conditions atmosphériques en Europe :

Une nouvelle dépression, suivant la première, s'étend rapidement vers le sud-est. Fortes différences de pression au centre de l'Europe ; fortes pluies en Allemagne et en Autriche. Température relativement élevée.

Temps probable dans la Suisse occidentale :

Ciel variable, même température, puis de nouveau à la pluie.

O. PLANCHEREL, *gérant*

†

Monsieur Joseph Thalmann-Chollet ; Monsieur et Madame Barthélemy Thalmann et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Thalmann et leurs enfants ; Madame et Monsieur Alphonse Dupont-Thalmann et leurs enfants, à Fribourg ; Monsieur et Madame Jacques Thalmann-Andrey, à Lausanne ; Monsieur Christophe Thalmann et ses enfants ; Madame veuve Marie Colland-Thalmann ; Monsieur et Madame Thalmann-Buisard et leurs enfants ; Madame veuve Marie Jungo-Thalmann, à Fribourg ; les familles Chollet, à Agy et Prez ; la famille Rossier-Chollet, à Lovens ; la famille Ruffieux-Chollet, à Charmey, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise THALMANN-CHOLLET

leur épouse, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine, décédée le 17 mars, à l'âge de 77 ans, après une courte maladie, munie des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu mardi, 20 mars, à 8 ¼ heures.

Départ de la maison mortuaire : Schœnberg.

Office en l'église Saint-Nicolas, à 8 ½ h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

†

Monsieur Joseph Charrière et ses enfants à La Tour ; Monsieur et Madame Louis Corboz à La Tour ; Monsieur et Madame Ruffieux, professeur, et leurs enfants à La Tour ; Madame et Monsieur Currat, instituteur, et leurs enfants à Corbières ; Monsieur et Madame Jules Corboz, instituteur, et leurs enfants à Broc ; Monsieur et Madame Olivier Corboz, aubergiste, à Marsens ; Mesdemoiselles Séraphine et Louise Corboz à La Tour ; Madame veuve Charrière et sa famille à La Tour ; les familles Morand à La Tour, Epagny et Genève, et Caille à La Tour ont la douleur de faire part à leurs parents, amis, et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Marie CHARRIERE

née Corboz

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, belle fille, nièce et cousine, décédée dans sa 38me année, après une courte et cruelle maladie, munie de tous les secours de la religion.

Les funérailles auront lieu mercredi 21 mars, 9 heures du matin, à la Tour de Trême.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Mademoiselle Marie Wahl, à Fribourg, très touchée des marques de vive sympathie que lui ont témoignées ses amis et connaissances, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à l'ensevelissement de son cher oncle

Monsieur Victor WAHL-COSANDEY

"Ma fillette ayant eu à souffrir d'une grave enflure des glandes du cou, nous lui administrâmes l'Emulsion Scott et, bientôt, l'enflure disparut ; l'enfant jouit depuis d'une santé parfaite".

H. Juchler, Wassergasse, 41, à St-Gall, 8 Novembre 1904.

L'Emulsion Scott, à l'huile

de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, est manufacturée selon le véritable et unique procédé SCOTT. Exigez toujours l'Emulsion avec la marque : "le Pêcheur", marque du procédé Scott ! L'Emulsion Scott est vendue dans toutes les bonnes pharmacies. Echantillon envoyé franco contre 50 cent. de timbres-poste adressés, en mentionnant ce journal, à SCOTT & BOWNE, Ltd., Chiasso (Tessin).

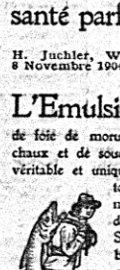

Prix 2 Fr. 50 et 5 Fr. le flacon.

Le Rhumatisme

est combattu par l'emplâtre **Rocco**, remède infaillible. 1 fr. 25 dans les pharmacies. 72

Soieries, Foulards, Broderies
sur robes et blouses, en batiste, soie, etc.
Catalogues et échantillons franco
Union des fabriques de Soieries
Adolf Grieder & Cie, Zurich.

Grand Hôtel des Bains des Colombettes

Nos lecteurs sont rendus attentifs à l'annonce paraissant dans notre présent numéro au sujet de l'émission d'actions de l'établissement des Colombettes.

La Soierie Suisse est la **meilleure!**

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été pour robes et blouses : **Habutai, Pompadour, Chiné, Rayé, Voile, Shantung, Broderies de Saint-Gall, Mousseline** 120 cm. de large, à partir de 1 fr. 15 le mètre, en noir, blanc, uni et fantaisie.

Nous vendons **directement aux particuliers** nos soies garanties solides et les envoyons à domicile **franco de port.**

Schweizer & Cie, Lucerne K74

Exportation de Soieries 695

A vendre, maison de bon rapport

5000 fr., 15,000 fr., 25,000 fr., 32,000 fr., 50,000 fr., 55,000 fr., 65,000 fr.

Conditions avantageuses.

S'adresser à **Ch. Winkler Kummer**, arch.-entrep., **Avenue Tour Henri.** H1017F 974

GRAND DÉPOT DE
I fers de construction ⊔

8, 10, 12, 15, 18, 20, 22, 25, 28, 30 cm., jusqu'à 12 m. de longueur.

Tuyaux en fer étiré, pour conduites d'eau.
Outils et fournitures pour entrepreneurs.
Grillages galvanisés.
Ronces artificielles. H991F 945 441

E. WASSMER, Fribourg

A VENDRE

une jolie maison dans une localité très importante de la Gruyère, avec 3 appartements et un magasin de confections.

Adresser les offres sous chiffres H1023F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

A LOUER

à l'hôtel Zæhringen, pour le *25 juillet*, ou plus tôt

un logement

bien exposé au soleil, comprenant 5 chambres et dépendances.

Adresser les offres sous chiffres H785F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

UNE JEUNE FILLE

qui sait très bien coudre et raccommoder, cherche des journées comme lingère.

S'adresser au *Bureau de la Protection de la jeune fille*, **rue de Morat.** H1289F 1158

ON DEMANDE

un ouvrier tailleur, sortant de l'apprentissage. Occasion de se perfectionner et en même temps d'apprendre la langue allemande.

Adresser les offres sous chiffres H1164Lz à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lucerne.

Dans un ménage soigné, on demande une

bonne cuisinière

expérimentée. Bons gages.

Adresser les offres s. H1293F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 1165

A LOUER

à Marly

un appartement non meublé

de 4 chambres et cuisine, au 1er étage, chambre de bonne, serre-meubles, cave et bûcher. Lumière électrique. Entrée à volonté.

S'adresser à Mlle **Virginie Sallin,** à **Marly.** 1183

ON CHERCHE

à louer, pour le 1er ou le 15 avril prochain, pour la saison (6 mois), une H1299F 1171

maison de campagne

d'au moins 6 chambres *avec jardin*, située *près de la ville de Fribourg.*

UN JEUNE HOMME

sobre, ayant servi dans bonnes maisons, muni de *bonnes références*, **cherche place** pour service intérieur analogue ou communauté.

S'adresser sous chiffres H1304F à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1178

A LOUER

dès le 1er avril, **chambre-mansarde** *bien ensoleillée.*

S'adresser **maison No 360, à Grandfey.** H1302F 1173

A LOUER

pour le 25 juillet

un appartement

de 4 chambres (dont 2 mansardées), cuisine et chambre de bains, au 2me étage de la *Villa des Glycines*

S'adresser au bureau **Fischer Reydellet,** *Boulevard de Pérolles* H1211F 1110

JEUNE HOMME

17 à 18 ans, muni de bonnes références **est demandé** de suite pour magasin et courses, couché et nourri. Indiquer prétentions.

Adresser les offres à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H1138F.

On demande tout de suite

UN JEUNE HOMME

pour tout faire, ainsi qu'une

sommelière

à 30 fr. par mois.

Adresser les offres, sous chiffres H1240F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1132

ON DEMANDE
UN JEUNE HOMME

robuste, travailleur et intelligent, comme magasinier. *Entrée de suite.* — S'adresser à la **fabrique de pâtes Buchs, à Pérolles.** H1290F 1157

A LOUER
bel appartement

neuf, près de Fribourg et d'une station de chemin de fer, très bien situé, pour la saison ou à l'année. 860

Adresser les offres sous chiffres H894F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Un ménage de toute moralité **cherche place** de

concierge

ou *garde de propriété ;* le mari pourrait au besoin soigner et conduire les chevaux. 1172

Adresser les offres sous chiffres H1294F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON CHERCHE

une **cuisinière et une bonne.** Références exigées. 1176

Adresser les offres sous H1298F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE

une jeune fille honnête et active pour aider aux travaux du ménage. H1296F 1177

S'adresser au **Café du Midi,** *rue de Romont.* **Fribourg.**

On cherche pour le 1er avril, chez un médecin, à la campagne

un jeune homme

robuste, pour soigner un cheval et faire quelques travaux de jardin. Occasion d'apprendre l'allemand. Gage selon entente

S'adresser à **M. le Dr Brunner, Sempach.** 1182

Urgent

Méfiez-vous des Imitations,
Refusez les Contrefaçons,
Exigez toujours les Véritables

PASTILLES VALDA

en boites scellées de la bande de garantie

SEULES elles sont antiseptiques et volatiles et c'est l'***UNIQUE*** remède capable de préserver ou de guérir infailliblement des

Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Bronchites, Grippes, Influenza, Asthme, Emphysème, Pneumonie, etc.

Exigez les Véritables

PASTILLES VALDA

en boites de 1.50 portant le mot VALDA et l'adresse du seul fabricant **H. Canonne,** pharm., 49, rue Réaumur, Paris.

Dans toutes les Pharmacies.

Vente en Gros pour la Suisse : **F. Uhlmann Eyraud** à Genève.

Grand Hôtel des Bains des Colombettes

L'Hôtel-chalet et Bains des Colombettes est un établissement de vieille réputation, très fréquenté par les amateurs de belle nature. Mais son installation est antique et peu confortable et depuis longtemps déjà, les amis de ce beau site désirent sa transformation.

Un comité de quelques citoyens voulant conserver à la Gruyère, en la modernisant, cette tranquille et verte villégiature se sont assuré, par promesse de vente, l'achat de la propriété entière avec terrain, bains, source d'eau, droit d'auberge, etc., et ont étudié la construction, à côté des bâtiments actuels qui seraient restaurés, d'un hôtel de 120 lits environ, de construction simple, en harmonie avec la nature — mais pourvu de tout le confort moderne.

Le programme financier, étudié de très près et sur la base d'offres à forfait, permet de réaliser l'achat et la reconstitution complète de cet établissement moyennant une dépense de **450,000 fr.** comportant un capital-actions de **150,000 fr.** divisé en 300 actions de **500 fr.** chacune.

Les initiateurs ont en vue une exploitation continue avec traitements curatifs, bains et sport d'hiver. Les recettes prévues, calculées au plus bas, assurent, dès l'origine, un rendement raisonnable des actions et un amortissement normal.

Les dits initiateurs comptent sur l'appui de leurs concitoyens dans l'accomplissement de cette tâche à la fois patriotique et économique intéressant particulièrement la Gruyère et plus généralement le canton de Fribourg.

Les agents chargés de recevoir les souscriptions fourniront tous les renseignements que les souscripteurs pourraient encore désirer.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

La souscription des actions aura lieu auprès de la **Banque de l'Etat de Fribourg** et de ses **Agences**

du 20 au 26 mars

aux conditions suivantes :

L'émission a lieu au pair.

La libération des titres se fera de la manière suivante :

a) Cent francs soit un cinquième immédiatement après la clôture de la souscription;

b) Le solde au fur et à mesure des besoins de la Société sur les appels du conseil d'administration annoncés deux mois à l'avance au moins.

Si les demandes dépassent le nombre des titres à émettre, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Vevey, le 13 mars 1906. H1292F 1169 551

CHOLLET & GILLÉRON.

Mois de Saint Joseph

Elévations à saint Joseph, pour tous les jours du mois de mars, par Aug. Largent	Fr. 3 —
Mois de saint Joseph, à l'usage des âmes pieuses, des communautés et des paroisses, par l'abbé A. Bounes	» 2 —
Mois historique et pratique de saint Joseph, par l'abbé Provost	» 1 90
Le Glorieux saint Joseph, par le R. P. Saintrain, relié	» 1 60
L'Artisan de Nazareth, ou Mois de saint Joseph, des personnes vivants dans le monde, par l'abbé Salesse	» 1 25
Dévotions à saint Joseph, par le P. Patrignani	» 1 —
Le Mois de saint Joseph en exemples, par le chanoine J.-M. A.	» — 80
Guirlande à saint Joseph, par J.-M. A.	» — 80
Prérogatives du glorieux saint Joseph, par le R. P. Turian Le Febre, S. J.	» — 50
Mois de saint Joseph, patron de l'Eglise, par M. Mermier	» — 30
Petit mois de saint Joseph, illustré	» — 15
Saint Joseph protecteur de l'Eglise universelle	» — 10
Saint Joseph de la Délivrance	» — 10
Mois de saint Joseph, par A.-L. Masson	» — 10
Mois de saint Joseph, en exemples	» — 10
Mois de saint Joseph	» — 10

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

3 Avantages

sont offerts grâce à mes *achats en gros* ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :

1° la bonne qualité!
2° la bonne forme!
3° le bas prix!

par exemple :

	Nos.	Frs.
Souliers forts pour ouvriers, ferrés, 1re qualité	40|48	7.50
Souliers à lacer pour messieurs, crochets, ferrés, solides	40|48	8.50
Souliers de dimanche à lacer pour messieurs, avec bouts, solides et élégants	40|48	6.—
Souliers pour dames, ferrés, solides	36|43	6.—
Souliers de dimanche à lacer pour dames, avec bouts, solides et élégants	36|42	7.—
Bottines de dimanche pour dames, à élastiques solides et élégantes	36|42	7.50
Souliers pour garçons et fillettes, solides	26|30	5.80
Souliers pour garçons et fillettes, solides	30|35	4.80

Grand choix de chaussures en tous genres.

D'innombrables lettres de remerciement, constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'Etranger, sont à la disposition de tout le monde.

Mon premier principe est de ne point tenir de marchandises de qualité inférieure qu'on offre si souvent sous des désignations trompeuses et qui ne se distinguent que par le bon marché, et *non pas par la solidité.* — Garantie pour chaque paire. — Echange immédiat et franco. — Prix-courant avec plus de 800 illustrations, *gratis et franco.*

Rod. Hirt, Lenzbourg.

La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

H1350Q 912 429

A VENDRE

1° **A Fribourg, plusieurs villas,** *sises au Boulevard de Pérolles et au Gambach ;*
2° **A Fribourg, diverses maisons de rapport ;**
3° **Dans la Singine, plusieurs domaines de 20, 30 et 60 poses,** *avec bâtiments en bon état.*

S'adresser à l'agence générale d'assurances **Corboud et Fasel,** *rue du Tilleul, No 153, à Fribourg.* H618F 650

Etablissement hydrothérapique
INTERLAKEN

Cures de printemps subalpines. Ouvert toute l'année. Grand parc ombragé, dans situation magnifique. Chambres confortables. Pension depuis 7 fr. *Indications: Fatigue, affaiblissement, reconvalescence.* Cures diététo-physiques pour affections *cardiaques, vasculaires, rénales, digestives, nerveuses et constitutionnelles* (rhumatismes, anémies, etc.) Prospectus franco.

(Dépendance : Sanatorium, *Dr Heller.*) H1786Y 1168

FRIBOURG. — GRAND-THÉATRE.

Bureaux à 8 h. Rideau à 8 1/4 h.

MONCHARMONT, impresario

Mercredi 21 mars 1906

Tournée du Théâtre du Gymnase de Paris

Directeur : M. Alphonse Franck.

LA RAFALE

Pièce en trois actes, de M. H. Bernstein.

Le plus grand succès du Théâtre du Gymnase

Le spectacle commencera par

DÉLICATESSE

Comédie en un acte, de M. Ambre.

Voir les prix des places sur les grandes affiches.

Jiu-Jitsu

Lundi 26 mars prochain, M. Cherpillod, *champion du monde de lutte,* donnera son **3me cours de lutte japonaise (Jiu Jitsu),** dans la grande salle de l'**auberge des Grand'Places.**

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser chez **M. Christen,** au **Café du Midi,** ou chez **M. Cochard,** *agent commercial, Place de l'Hôtel-de-Ville.* H1300F 1174

CONCOURS DE TRAVAUX

Le comité de direction du Convict Salésianum, à Fribourg, met au concours les travaux de ferblanterie, plomberie, couverture, menuiserie, fermentes, vitrerie, serrurerie, gypserie et peinture, pour la construction du nouveau Convict au Gambach.

Prendre connaissance des plans, cahier des charges, conditions spéciales et avant-métré des différents travaux au bureau de **MM. Broillet et Wulffleff,** architectes, *Boulevard de Pérolles,* **Fribourg** (à côté des Charmettes) du 19 au 31 mars prochain, le matin, de 9 h. à midi exclusivement.

Les soumissions seront envoyées par poste, sous pli cacheté, jusqu'au **2 avril,** à *6 h. du soir,* à **Mgr Krucker,** directeur, *Place Notre-Dame,* à *Fribourg,* et porteront la mention « Soumission, Salésianum, Fribourg. H1219F 1175

R. P. Van Tricht, S. J.

Causeries

X

1. *L'enfant du pauvre.* 2. *L'illusion.* 3. *Liberté.* 4. *L'ouvrière.* 5. *Le devoir.* 6. *Le plaisir.* 7. *Les mères.*

Prix : 2 fr. 50

En vente à l'Imprimerie-Librairie catholique FRIBOURG

ÉTAT CIVIL
de la ville de Fribourg

Mars

NAISSANCES

1. Folly, Emile, fils de Joseph, employé, de Courtaman, et de Thérèse, née Fasel.
5. Wæber, Louis, fils d'Adolphe, menuisier, de Fribourg, et de Marie, née Zumwald.
Lanthemann, Yvonne, fille de Pierre, maçon, de Tavel, et de Louise, née Wuillemin.
Angeloz, Joséphine, fille de Vincent, journalier, de Fribourg, et d'Elisabeth, née Schnerwly.
Passaplan, Yvonne, fille d'Aurélien, domestique, de Hauteville, et d'Eugénie, née Majeux.
Poulin, Edouard, fils d'Albert, de Genève, et d'Alice, née Cuénod.
7. Widder, Léon, fils de Nicolas, manœuvre, de Guin, et de Marguerite, née Dufing.
Bertschy, Yvette, fille de William, conducteur aux C. F. F., de Fribourg, Guin et Tavel, et de Jeanne, née Genoud.
Thalmann, Jules, fils de Laurent, ouvrier de fabrique, de Fribourg et Saint-Ours, et d'Anna, née Andrey.
Stempfel, Jean, fils d'Alphonse, potier, de Bruniswiel, et de Thérèse, née Bugget.
Bourqui, Jeanne, fille de Pierre, contrôleur aux C. F. F., de Murist, et de Pauline, née Gross.

DÉCÈS

1. Monney, Charles, fils de Marcel, de Courtillens, receveur d'Etat, 53 ans.
3. Bossy, Aloys, fils de François et de Vérène né Brodard, d'Arry-sur Matran 2 ans.
Jungo, née Overney, Victorine, veuve d'Etienne, ménagère, de Fribourg, 62 ans.
Décorvet, Hermann, fils de Jean et de Philomène, née Tornare, de Montilier, 3 ans.
5. Fœriswyl, N. N., mort-né masculin, fils de Philippe et d'Anna, née Spicher, de Fribourg.
Kæser, Ernest, fils de Jean et de Rose, née Carrel, de Bœsingen, cordonnier à Marly, 18 ans.
6. Widmer, Marguerite, fille de Walther et d'Ida, née Sutter, de Brittnau (Argovie), 1 an.
Visoni, Ultimo, fils de Spiritio et de Marie, née Stock, de Spinadesco (Italie), 1 an.
8. Gumy, Jean, époux de Joséphine, née Gumy, fromager, d'Ecuvillens, 72 ans.

BIBLIOGRAPHIES

L.-A. Gaffre et *A.-C. Desjardins*. LE DIVORCE DE LA RÉPUBLIQUE ET DE L'EGLISE. De Clovis à M. Loubet. D'Anastase II à Pie X. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. P. Téqui, lib.-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris-VIe, et à Fribourg, et à la librairie catholique.

Parmi la littérature relativement considérable que nous a valu la loi de séparation récemment promulguée, les études historiques que viennent de publier sous ce titre MM. Gaffre et Desjardins méritent à plus d'un titre d'attirer et de fixer l'attention du public catholique.

Données naguère sous forme de conférences qui ont obtenu le plus vif succès, elles n'ont rien perdu de leur actualité et plus que jamais, à l'heure où la Franc-Maçonnerie vient de décréter le divorce violent de l'Eglise et de l'Etat, elles gardent toute leur opportunité.

La lecture de ces pages en effet sera pour beaucoup une clarté saisissante qu'illustrera l'histoire si émouvante des rapports entre les deux puissances de notre patrie, depuis le baptême de la nation française jusqu'à son apostasie officielle, officiellement ratifiée par la signature de M. Loubet.

En opposant le témoignage des faits, — sans se préoccuper auquel des deux intéressés il pourrait servir, — aux erreurs voulues ou inconscientes du rapport de M. Briand, aux thèses fausses et aux calomnies d'écrivains sans scrupule et sans pudeur, les auteurs se sont gardés de faire œuvre apologétique ; mais après avoir parcouru cet ouvrage tout entier entrepris à la lumière de l'histoire, tout lecteur impartial en arrivera nécessairement à cette conclusion que : sous ses apparences de libéralisme trompeur, cette loi d'officielle apostasie est la conséquence logique des efforts persévérants des sectaires qui, depuis un siècle, ont entrepris de déchristianiser la France et la réponse, cynique et violente de la Maçonnerie, *l'Eglise de Satan*, à tous les gestes de dévouement et de salut accomplis au cours des âges par l'*Eglise du Christ* pour la défense du droit et de la vérité contre la force et l'erreur et pour la prospérité et la gloire de la France, sa fille aînée.

NEWMAN. — *Essai de biographie psychologique*, par Henri Brémond. 1 vol. grand in-16 de x-428 pages. Prix : 3 fr. 50, *franco* 4 fr. — Librairie Bloud et Cie, rue Madame, Paris (VIe).

Rendant compte du premier volume de la *Pensée chrétienne* consacré à Newman, un théologien éminent, M. Bainvel, disait que, « lorsqu'il s'agit de Newman, pour entendre l'œuvre, il faut faire connaître la vie intime de l'ouvrier ». M. Brémond aurait pu écrire ces lignes à la première page de son livre. Elles disent exactement ce qu'il a voulu faire. Il s'est proposé, en effet, de pénétrer, aussi avant que possible, dans la vie intime de Newman. Avec une curiosité que quelques-uns trouveront peut-être excessive, l'auteur ressuscite, en une série de chapitres, l'histoire spirituelle, la prière, la vie intérieure de son héros. Quand il a ainsi conduit Newman des certitudes de la « première conversion », à la « visio pacis » que contemple le chef du mouvement d'Oxford enfin converti au catholicisme, l'auteur n'éprouve plus aucune peine à dégager de cette série d'expériences personnelles, les grands principes de la philosophie religieuse de Newman. M. Brémond ne pouvait mieux terminer le long travail de propagande newmanienne auquel il se dévouait depuis tant d'années. Après avoir groupé et analysé, dans les trois volumes de la *Pensée chrétienne : Développement du dogme, Psychologie de la foi, Vie chrétienne*, les textes essentiels où s'exprime la pensée de Newman, il nous donne enfin cette *biographie psychologique* qui seule peut montrer le vrai sens de cette doctrine et qui est, tout ensemble, une étude très approfondie de psychologie religieuse et une « somme du newmanisme ».

AVIS AUX JEUNES FILLES

Les jeunes filles qui auraient l'intention d'accepter à l'étranger une place de domestique, d'employée, d'institutrice, etc., peuvent s'adresser à l'*Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille*, qui se chargera de prendre en leur nom tous les renseignements voulus, et facilitera, cas échéant, leur voyage.

Elles doivent éviter d'accepter à la légère un engagement quelconque pour l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, la Bulgarie, etc... Dans ces contrées, beaucoup d'Agences de placements sont suspectes ; il faut donc, avant d'entrer en relations avec elles, prendre des informations sérieuses.

S'adresser aux bureaux de l'Œuvre dans les cantons suivants :

Fribourg : Secrétariat, 28, rue de Romont Home, 259, rue de Morat.
Berne : Mme la baronne de Linden, 14, rue Fédérale, Berne.
Valais : Bureau de l'Œuvre de protection de la jeune fille, rue de Loèche, Sion.
Genève : Bureau et maison d'accueil, 3, rue des Granges.
Lausanne : Home du Bon-Secours, Valentin, 9.
Zurich : Marienheim, Werdgasse 22, Aussersihl ; St-Josephsheim, Hirschengraben, 54.
Bâle : Mme Gulzwiller-Meyer, Bundesgasse, 21
Soleure : Mme Hammer, Waldheim, Soleure.
Lucerne : Bureau de placement, Pilatus strasse, 66.
Zoug : Mlle Joséphine Keiser, Stella-Maris.
Argovie : Mlle Meyer, institutrice, Bremgarten.
Neuchâtel : Mlle Michel, Faubourg du Crêt, 15, Neuchâtel.
Tessin : Contessa Maria Betty-Riva, Lugano.
Unterwald : Mme Wirz-Etlin, Sarnen.
Saint-Gall : Mme Winterhalter, Florastrasse, 6.
Glaris : Mme Jacober-Reust, à Glaris.
Uri : Mlle Lusser, à Altorf.

ORNEMENTS D'ÉGLISES
Chasubles, Chapes, Dalmatiques, Etoles
depuis les plus simples aux plus riches
Echarpes, bourses, signets de Missels, etc., etc.
DAIS & BANNIÈRES. LINGERIE D'ÉGLISE.
Toutes les fournitures en tissus, galons, appliques, etc., seront vendues aux pri de fabrique.
ORFÈVRERIE ET BRONZES. PRIX TRÈS AVANTAGEUX.
Se recommande,
H881F 845
C. Nussbaumer, tailleur, *Boulevard de Pérolles.*

La Banque de l'État de Fribourg
SUISSE
reçoit des dépôts d'espèces contre obligations souscrites par elle à 3 ans de terme, au taux de 3 3/4 % garanties. H4751F 340-172
La Banque de l'Etat exécute tous ordres de bourse pour compte de tiers et fait toutes opérations ordinaires de banque aux meilleures conditions.
LA DIRECTION.

L'Atelier pour la construction de machines
GERBER & SCHWALLER, BERNE
se permet d'annoncer qu'il a repris, dès le 1er mars 1906, la succession de la maison fondée en 1869
A. Friedli, ingénieur, Berne
et qu'il s'efforcera de faire honneur à la bonne renommée de son prédécesseur.
Nous nous recommandons vivement pour la fourniture de nos spécialités :
Machines de premier ordre pour le travail du bois ;
Transmissions de construction spéciale pour tous les emplois ;
Construction et réparation de machines lourdes de tout genre ;
Tabourets tournants pour bureaux et usines ;
Fortes presses à copier H1097F 1035
Bureaux et ateliers : **Holligenstrasse, 21.** *Téléphone N° 1791.*
(depuis l'hôpital de l'Ile, descendre à gauche)

Tout le monde aime
le véritable
Cacao à l'Avoine
Marque Cheval Blanc
comme Déjeuner par excellence

A LOUER
Pour cause de santé, on offre à louer à des conditions très avantageuses, un
atelier de menuiserie, ébénisterie
installé avec la force électrique et toutes les machines de dernier perfectionnement avec les dépendances nécessaires. Outillage si on le désire. Bel emplacement et situation avantageuse au bord d'une route et à proximité d'une ville et de trois stations de chemin de fer. Ancienne clientèle et ouvrage assuré. Entrée à volonté.
S'adresser sous chiffres H352F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 447

Même des cas difficiles
DE
Tuberculose
Coqueluche
Scrofule
Influenza
seront toujours adoucis et beaucoup ont été complètement guéris par la
Histosan
DU
Dr FEHRLIN
à Schaffhouse
Histosan
excite l'appétit, soulage et fortifie l'organisme **comme aucun autre remède.** 800
En dépôt dans les pharmacies : seulement véritable en flacons originaux, à 4 fr. ou directement chez le
Dr FEHRLIN
à Schaffhouse, L3.

A VENDRE
pour cause de santé
hôtel moderne
bien situé, station climatérique ; maison connue, clientèle faite, comprenant 28 chambres, salon, salle à manger, un chalet et dépendances, jardin, eau, électricité, téléphone. Prix à débattre 140,000 fr. environ. — S'adres. par écrit sous chiffres *C137E a. m. s. Poste restante*, **rue d'Italie, Genève.** Hc10997X 889

WETLI & * * * * * * * TRACHSLER
AMEUBLEMENTS
1 rue des Gentilshommes 1
BERNE
Trousseaux complets, fantaisies * tapisserie, décors et portières * boiseries riches * * *
Demandez nous esquisses et devis * *

Dr A. GIANELLA
MOURET
absent
pour service militaire

Surdité, surdimutité
Troubles de la parole
Bégaiement, mutisme, aphonie, nasonnement, défauts de prononciation, etc. **Traitement spécial à la Clinique du Dr A. Wyss,** pour maladies des oreilles, du nez et de la gorge. **26, rue de Candolle, Genève.** Consult. de 10 à 11 et de 2 à 3 h. H12858X 86

Cors aux pieds
sont enlevés *directement* et sans *douleur* par la pommade pour les cors de **F. Müller.** *Succès garanti depuis des années. Médailles de plusieurs Expositions hygiéniques.* Prix : **90 cent.**
G. Lapp, *drog.*, **Fribourg.**

Dr H. GANGUILLET
dentiste-américain
diplômé des Facultés de Genève et de Philadelphie
succes. de M. Ch. Broillet, méd.-dent.
A PAYERNE
Consultations tous les **jeudis,** de **8 à 12 h.** et de **2 à 4 h.**
Maison Comte-Rapin
vis-à-vis du Café du Pont

Filature de chanvre
ET LIN
Tissage à façon. Blanchissage.
Denrées coloniales : liqueurs
Cotons, laines. — TÉLÉPHONE
Dépôt : Fcois Guidi Fribourg dsr. St-Nicolas

Salade au museau de bœuf
BRINER
produit des plus fins de ce genre
Paquets postaux, 12 boîtes 5.40
» » 24 » 10 —
Petit tonneau, par poste 5 kg. 4.75
Harengs Bismark, en boîtes, à 4 litres 4.50
Rollmops de Bâle, en boîtes, à 4 litres 4.50
Rabais pour les revendeurs.
H. Sommerhalder, Bâle,
(succ. de Briner et Cie).

LE VÉRITABLE
Elixir tonique pour les nerfs
du Dr Lieber, professeur
est sans rival jusqu'à présent
Schutzmarke. Jos. Jos. im Stern.
Guérison complète et sûre de toutes les maladies nerveuses, même les plus opiniâtres, guérison assurée des états de faiblesse, douleurs d'estomac, de la tête et du dos, palpitations, migraines, digestion difficile, etc.
Détails plus précis dans le livre **Ratgeber,** que l'on peut se procurer gratis dans chaque pharmacie et au Dépôt général.
Se trouve en flacons de 3/4 l. **4** fr., 1/2 l. **6** fr. **25,** 1/1 l. **11** fr. **25.**
Les gouttes de St-Jacob, remède efficace et recommandé par les médecins pour les maladies de l'estomac. — Prix du flacon : 1 fr. 25 et 2 fr. 50.
Dépôt général :
Pharmacie HARTMANN, Steckborn
Dépôts : Fribourg : Pharmacie Lapp ; Châtel-Saint-Denis : Pharmacie Jambé. 87-49

GUERISON
Comme médicament sérieux apprécié et ordonné dep. longtemps par les meilleurs Docteurs pour combattre énergiquement Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite chronique
COQUELUCHE
Catarrhes de tous genres
MALADIES DE POITRINE
PHTISIE, PNEUMONIE.
Nous conseillons à chacun le
COUDRON BURNAND
Au COUDRON de NORVÈGE PUR
de provenance directe
Très efficace à l'extérieur contre les Maladies de la Peau, Boutons, Dartres, Varices, Organes sexuels. Le flac., fr. 1.50 — Remb. 6 fr. 2.
Se trouve dans les pharmacies.
N'est garanti pur qu'en flacons portant sur la capsule et l'étiquette le nom : Edm. BURNAND, Lausanne.
Médaille et Diplôme, Exp. Univ. Paris 1889

DOMAINE A LOUER
à partir du **22 février 1907,** à **Franex,** district de la Broye, canton de Fribourg, de la contenance de 135 poses de terrain cultivable.
S'adresser à l'*Administration de l'Hospice de la Broye, à Estavayer.* H137E 1029 480

Les voyageurs pour l'Amérique sont transportés par les *nouveaux vapeurs* de la
Red Star Line
& American Line
à des conditions avantageuses.
Louis Kaiser, Bâle.
Agent : Félix Pilloud, Fribourg.

Le Savon Bergmann
Au Lait de Lis
sans pareil pour un teint frais, doux et blanc, fait disparaître les taches de rousseur et toutes les impuretés de la peau ; il n'est véritable qu'en portant
la marque déposée :
Deux Mineurs
En vente, 75 cent. la pièce, chez : MM. les pharm. A. Bourgknecht, G. Lapp, Stajessi, Thürler et Kœhler ; J. A. Mayer et Brender, à *Fribourg ;* pharmacie David, à *Bulle ;* pharmacie Jambé, à *Châtel-Saint Denis ;* pharmacie Bullet, à *Estavayer ;* pharmacie Martinet, à *Oron.* H1120Z 847

THÉ ST-JEAN
LE MEILLEUR TONIQUE DÉPURATIF ET PURGATIF DU SANG.
Pharmacie FEUNE à Delémont
Bullet, pharm., *Estavayer ; Bourgknecht,* pharm., *Fribourg ; Chessex,* pharm., *Morat ; Robadey,* pharm., *Romont ; Gavin,* pharm., *Bulle.* H7061J 2352

Pendant le Carême
MORUE SALÉE & DÉSALÉE
Stockfisch prêt à cuire
GODFISCH
Thon au détail et en boîtes
Sardines, depuis 30 cent. la boîte
GRAND CHOIX DE CONSERVES
Harengs Bismark et Rollmops
Harengs fumés et blancs
ANCHOIS
Chez :
Chs Guidi-Richard
FRIBOURG

Rats, souris
cafards, teignes, fourmis, perce-bois et autres insectes. Du 24 au 30 mars, une personne de notre établissement sera à Fribourg, environs, dans le but de procéder à l'extermination la plus rapide et la plus radicale (sans dérangement quelconque) de ces animaux et insectes. Les personnes que cela peut intéresser, sont priées de nous en informer jusqu'au 24 mars. Prix modérés. Nous envoyons aussi notre procédé contre remboursement.
Bunziker & Widmer, Olten, Smlistrasse.
Institut pour l'extermination des souris et des insectes. 1166

Vente à crédit
avec payement par mois
Confections pour hommes et garçons ; pour dames : Jaquettes, blouses, jupes et jupons, en tous genres, corsets, robes pour dames draperie pour hommes, toiles de ménage, cotonnes percales, flanellettes, souliers, literie, etc.
Emile Klaus **Berne,** *rue du Marché, 28 et 30* **Zurich,** *Place de la Gare.*
Représentant : M. Alex. Amey, Avenue de la Gare, Fribourg.

Ouvrages pour le Carême

Méditations sur tous les Evangiles du Carême et de la Semaine de Pâques, par le R. P. Pétitot . . . . . Fr. 4 —
Le Mystère de la Passion . . . . . » 2 —
Le Calvaire ou la Passion de N.-S. Jésus-Christ, en formes de méditations pour le Chemin de la Croix . . . . . » — 25
Jésus et la Sainte Mort, par le P. J. Servière . . . . . » 3 —
Méditations sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ . . . » 4 —
Lectures spirituelles sur la *Passion de N.-S. Jésus-Christ* . » 2 50
Entretiens pour le Carême, les Retraites et les Missions . » 2 —
Les vertus morales. — Instructions pastorales pour le Carême, par S. E. le Cardinal Perraud . . . . . » 2 —
Le Mystère de la Croix, par M. l'abbé Girardin . . . . » 2 —
Le Crucifix, sainte dévotion, par l'abbé Chaffanjon . . . » 3 —
La Voie douloureuse. — Chemin de la Croix des Amis de Jésus, par la Comtesse M. Ch. de F. . . . . » 1 —
La science pratique du Crucifix, par M. l'abbé Grou . . . » 1 —
La vie dans la Croix. — Chemin de la Croix médité avec Notre-Dame, par le R. P. Bouchon . . . . . » 1 —
Mon Crucifix, par le chanoine Girard . . . . . » 1 25
Sermons de Carême, par Mgr J. Gilly . . . . . » 4 —
Les 7 Actes du chrétien mourant, d'après les 7 Paroles de Jésus en Croix, par l'abbé Brun . . . . . » 3 —
Histoire de la Passion de N.-S. Jésus Christ, par le R. P. de La Palma . . . . . » 3 —
Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait Homme ou Chemin de la Croix médité, offerte aux gens du monde, par un homme du monde . . . . . » 5 —
La Passion de N.-S. Jésus-Christ . . . . . » — 10
Scènes de la Passion (de Gethsémani au Golgotha) . . . » — 50
Jésus Rédempteur. — Pour chaque jour du Carême . . . » 2 —
La Semaine-Sainte. — Exercices et méditations . . . . . » 2 —
Le Carême et les quatre fins dernières de l'homme. — Lectures et méditations à l'usage du clergé et des fidèles, par M. l'abbé Réaume . . . . . » 2 —
Méditations sur les sept paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix, par l'abbé Charles Perraud . . . . . » 3 —
Méditations sur le Chemin de la Croix, par l'abbé Henri Perreyve . . . . . » 1 50
Manuel de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, suivi de quelques pratiques de piété en l'honneur de Jésus souffrant, par V. de Buck, Bollandiste. . . . . » 2 —
Méditations sur les mystères du Chemin de la Croix, suivies de trois exercices pratiques . . . . . » 1 20
Paroles de Jésus-Christ pendant sa Passion . . . . . » — 10
Le Sacré-Cœur dans le discours après la Cène, par le R. P. Eupère . . . . . » 2 50
La Semaine Sainte. — Exercices et Méditations, par Mgr de Ségur, relié . . . . . » 2 60
Le Chemin de la Croix, cartonné . . . . . » 1 —
Le Chemin de la Croix, relié . . . . . » 1 40
Chemin de la Croix . . . . . » — 10
Exercices du Chemin de la Croix . . . . . » — 10
Chemin de la Croix, avec les prières traditionnelles. . . . » — 10
Le Chemin de la Croix. — Guide théorique et pratique, par un Frère Mineur . . . . . » — 25
Jésus Crucifié fait toutes nos espérances, par S. Alphonse de Liguori . . . . . » — 15

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

Jugez et comparez
la marque
SAXON
avec n'importe quelle autre. Voilà, n'est-il pas vrai, le meilleur moyen de se rendre compte par soi-même de la supériorité des
CONFITURES DE SAXON
comme d'ailleurs de tous les produits de cette fabrique. H30020L 411

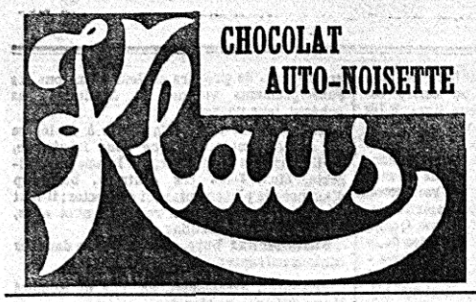

Herses à prairies Stalder

brevetées

Dépôt : **Rod. METTLER**, négociant, **Romont.**

actuellement plus bas que les XIII Cantons.

Tourbe comprimée

Afin de pouvoir liquider le plus tôt possible, il sera bonifié un rabais extra de 10 à 20 % sur les prix de vente dans les articles pour robes, blouses, ainsi que les draps et milaines pour hommes. E830F 645 378

Occasion unique. *Choix immense.*

G. SCHUMACHER,

à l'entrée du Grand Pont-Suspendu.

Vins rouges de Bordeaux

1904	la Bque (225 litres)	135 fr.	la demi	75 fr.
1903	» » » »	155 »	» »	85 »
1900	» » » »	185 »	» »	100 »

Franco de tous frais en gare de l'acheteur — S'adresser à **A. L. Légal**, *Lescar-Brulevin*, à **Cenon**, près Bordeaux (France). 863

* Classeurs *

Brevetés

Les meilleurs classeurs pour bureaux

No 1
Fr 1.80

On se sert de ces classeurs comme d'un livre

Soennecken

Se vendent dans toutes les Papeteries de la Suisse

Représentant pour la Suisse: **E. Dallwigk**, 4, Rue Tour de l'Ile, **Genève**

H878X 1102

Atelier de constructions et de réparations

INSTALLATIONS DE TRANSMISSIONS

Scies à ruban

Réparations de machines agricoles et industrielles en tous genres

PRIX AVANTAGEUX

Se recommande, H 180F 1091-530

H. Lenthold-Frank, *mécanicien*, **Fribourg.**

GRAVIÈRE DES DAILLETTES

(15 minutes de la gare)

Petit gravier	Fr. 5 50
Gravier cassé	Fr. 5.—
Gravier criblé, soigné	Fr. 4.—
Gravier criblé	Fr. 3.50
Gravier brut	Fr. 3 —
Sable propre	Fr. 2.—
Sable brut	Fr. 1.50
Cailloutis	Fr. 1.50

S'adres. au **bureau des propriétaires Salvisberg & Cie**, *entrepreneurs Boulevard de Pérolles, 40.* H1007F 971

Stalder Frères, fabrique de machines Oberbourg

RECOMMANDENT

Rouleaux pour prés et champs

en deux parties; 4 numéros de 65 et 75 cm. de diamètre et de 160 à 180 cm. de longueur. Marche facile et manœuvre commode. Peu de place nécessaire; la flèche ne pèse pas sur le cou des chevaux. Siège à ressort, frein évent., caisse à charger. Poids net, sans aucune charge, 300, 360 500 et 550 kg. *Rouleaux en trois parties* de la dernière construction.

Herses à prairies

Système le plus simple et le plus solide, de propre fabrication qui s'est bien éprouvé déjà depuis des années. Les dents sont fixées d'une manière très simple et ne peuvent se desserrer elles mêmes Point de parties compliquées, pas d'engorgement ni embrouillement. Proportionnellement à la largeur, nos herses possèdent le plus grand nombre de dents, par conséquent, l'effet est le meilleur de tous les systèmes connus.

Cultivateurs avec les plus récents perfectionnements, s'exécutent en plusieurs numéros pour toutes les circonstances.

Distributeurs d'engrais, semoirs, etc. H1431Y 976

Nombreuses références. **Demandez les prospectus.**

APOLOGIE POPULAIRE DE LA RELIGION

EXEMPLES, RÉCITS, TÉMOIGNAGES

adaptés aux enseignements du Catéchisme

par l'Abbé RECORDON

PRIX : 75 centimes

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Sunlight Savon

CADEAUX.

Consommateurs du Sunlight Savon, gardez les coupons des papiers d'emballage ou les timbres de garantie! Ils valent de

L'ARGENT.

Vous recevrez en échange des cadeaux de savons de toilette et de nos autres savons si vous les apportez au négociant chez lequel vous avez l'habitude d'acheter le Sunlight Savon.

Le Sunlight Savon n'est plus pourvu de l'ancien timbre de garantie, mais nous l'emballons maintenant dans un nouveau papier d'emballage sur lequel est imprimé un „Sunlight-Coupon" qui remplace le timbre de garantie.

Pour 25 coupons ou timbres vous recevrez : morceau savon de toilette Helvetia

»	20	»	»	»	1	»	»	» Corall
»	15	»	»	»	1	»	»	» Reine Berthe
»	20	»	»	»	1	»	»	desinfectant Cordelia
»	10	»	»	»	1	»	»	» à polir Monkey Brand à 25 Cts.
»	5	»	»	»	1	»	»	» » » à 10 »

Vous pouvez choisir les Primes des savons indiqués ci-dessus soit d'une seule sorte, soit assortis, correspondant au nombre des coupons ou timbres de garantie y mentionné.

Si votre négociant ne peut pas délivrer les savons demandés vous pouvez envoyer les coupons ou timbres de garantie, suffisamment affranchis, au

C - Département de la Savonnerie Helvetia, Olten

Savonnerie Helvetia Olten.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place Saint-Nicolas

Grand choix de livres de prières, images, chapelets, médailles, etc.

Anémiques. Débiles. Convalescents.

Faites une cure de vin **Lego**, au Malaga vieux, le meilleur des vins toniques. Fortifiant, reconstituant, apéritif; le litre, 4 fr 50, le ½ litre, 2 fr. 50. 357 178

Dépôt général pour la Suisse : *Ch. Leclerc et Gorin, Genève.*

Lavage chimique

Teinturerie

HUMMEL & Cie

Waedenswyl-Zurich

Installation de premier ordre garantit un travail irréprochable.

Prix modérés.

Succursale de Fribourg :

A. SCHNARBERGER

2, rue de Lausanne

H C°

SPÉCIALITÉS

EN

Vins rouges français

Arbois, Mâcon, Beaujolais, Bordeaux

Bourgogne et vins de la Côte d'Or

Grands vins en fûts et en bouteilles

Agent-dépositaire pour le canton de Fribourg et la Broye des **« Champagnes Strub ».**

VINS DE TABLES

depuis 35 fr. les 100 litres

Véritable **St-Georges**, 1er choix à 45 fr. l'hectolitre

Rabais selon quantité

Futaille à disposition

CONDITIONS D'USAGE

MAISON DE CONFIANCE

Fondée en 1886

Niggeler-Perrin, vins

PAYERNE

A vendre ou à louer

maison No 360, au Palatinat. Deux logements, écurie et jardin. Entrée immédiate, conditions très avantageuses.

S'adresser à **M. Alphonse Bourgknecht**, *notaire*, ou **Pierre Oberson**, *marchand de vins.* H1285F 1155

VENTE DE VINS

Commune de Cortaillod

La commune de Cortaillod met en vente les crûs de 1905 provenant de son vignoble, à savoir :

25.000 lit de blanc env.
3,500 » » rouge »

Les offres verbales ou par écrit sont reçues auprès de M. Ct. Pochon, directeur des domaines jusqu'y compris, le 31 courant. H3014N 1135

Cortaillod, le 15 mars.

Conseil communal.

A VENDRE

dans un endroit retiré de la Haute Ville, à Fribourg

une jolie propriété

comprenant **maison d'habitation**, écurie, grange, assots et environ 9 ares de terrain.

S'adresser au **notaire Hartmann, à Fribourg.** 1046

Une jeune fille

désire se placer comme **fille de magasin**, ou, à défaut, fille de salle. — Adresser les offres sous chiffres *2840.* 1162

UN BON FERMIER

cherche à louer, pour février 1907, un 1128

domaine

d'environ 100 poses, aux environs de Fribourg si possible.

Adresser les offres sous chiffres H1247F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Personne sérieuse

et de toute confiance désire emprunter, pour six mois seulement, 200 à 300 fr 10 %.

Adresser les offres à *B. J., Poste restante, Fribourg.* 1148

ON CHERCHE

une brave et habile fille, catholique, sachant le français et l'allemand, âgée de 20 30 ans, dans une famille, pour soigner des enfants et pour aider au restaurant Entrée de suite 1151

Restaurant Cham.

Cham, *Sinserstrasse* (ct. Zoug),

Un petit ménage cherche place de concierge.

Adresser les offres sous H1281F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1150

Demande de place

une fille de 18 ans, qui a fréquenté une école supérieure et un cours de cuisine, cherche place comme *cuisinière* ou auprès de grands enfants, dans une bonne famille catholique, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Entrée mi mai. 1144

Offres sous W538Q, à Haasenstein et Vogler, Wohlen (Argovie).

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, à tout prix, le **21 mars prochain**, dès 2 h., dans une chambre particulière de l'Hôtel de l'Aigle Noir, à Fribourg, 7 volumes Larousse et 153 livres divers. H1261F 1140

Fribourg, le 16 mars 1906.

A vendre, à Fribourg et environs

des villas

de 2 logements, de 5 à 6 chambres par logement. Jardin. Situation ensoleillée. Lumière électrique, eau. Conditions avantageuses.

S'adres. à M. H. Hogg-Mons, entrepreneur, à **Fribourg.** H621F 663

AUBERGE

A vendre ou à louer *une bonne auberge vaudoise*, frontière fribourgeoise, au carrefour de plusieurs routes. Belle situation. 1031-481

Adresser les offres sous chiffres H1093F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg*

A LOUER

le rez de chaussée de la

villa Félix

S'adres. par correspondance, à **M. Pasquier Castella**, à **Renens**, et pour visiter à **M. Nicolas Pasquier**, *Avenue de l'Université, 3.* H42F 174

Vins du Valais

(Fendant du Valais 1re qualité) de l'année 1905, **à vendre.** Echantillons à disposition.

Gay & Cie, Martigny-Bourg.

ON DEMANDE

un **bon ouvrier** maréchal.

S'adresser chez **M. Mollard**, *maréchal*, à *Prez vers-Noréaz*, (canton de Fribourg). 1152

Pour trouver rapidement une place en France, en Suisse, ou à l'étranger, écrire à l'*Office Général*, à *Lyon.* H20002X 190

A louer, en face de la gare

plusieurs logements de 4, 5 et 6 pièces, avec tout le confort moderne, service de concierge.

S'adresser à P. ZURKINDEN, en face de Saint-Nicolas. H692F 706

Bidets. Chaises percées.

Chaises pour malades.

Boîtes à pansements. Boîtes pour samaritains.

Pharmacies de ménages.

GRAND CHOIX

M. Schærer, S. A., Berne

Place Bubenberg, 13

AVIS

Nous avons l'avantage d'aviser notre clientèle et l'honorable public de Fribourg et environs que dès le 1er mars 1906 nous avons confié la gérance de notre **succursale, « Cycles Cosmos »**, *5, Boulevard de Pérolles*, à **M. Jules Clerc**, *mécanicien.* Toutes les réparations de bicyclettes et motocyclettes y seront faites soigneusement et promptement.

Grand choix de **bicyclettes « Cosmos »** pour Dames, Messieurs et Militaires.

Motocyclettes Cosmos 3 et 4 HP allumage par Magneto ou accumulateur.

Se recommandent, 1090

Cycles Cosmos

5, Boulevard de Pérolles. Usine à Madretsch-Bienne.

A louer, le grand et beau domaine

de « **La Cuaz** » sis rière Arconciel :

Contenance : 70 poses de terre cultivable, beaux bâtiments d'exploitation avec grange, pont, écuries et remises. Entrée immédiate ou au 22 février 1907.

S'adresser, pour renseignements et conditions, au **bureau de l'avocat Egger, à Fribourg.** H1075F 1045-491

AGRICULTEUR

Avoine du Nord pour semence, première qualité, garantie de germination et paille. H1105F 1061-502

Froment du printemps, trié et sélectionné.

Rabais par quantité

Félix Pilloud, Grains et Farines, Fribourg, *Criblet, 11, 13, 30.*

CHOCOLATS SUISSES RIBET LAUSANNE

A Fribourg : En vente chez *MM. Z. Fasbind* confiseur; *Leimgruber-Bieri*, rue des Epouses; *Mlle E. Savoy*, Place du Tilleul, et dans tous les bons magasins.

Si vous désirez un instrument de musique en cuivre ou en bois, **juste, sonore et bien établi**, adressez-vous de confiance à la

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

J. DEPREZ, succ. de Th. Wahlen, PAYERNE

Maison fondée en 1850. 90

Récompensée dans 7 expositions. 2 méd. or, 1 vermeil.

Accessoires. Réparations. Echanges. Locations. — Nickelage et argenture.

Dépositaire à Fribourg : **O. Macherel**, horloger, rue de Lausanne.

Vin blanc — Vin rouge

de raisins secs 1a à **20 fr.** les 100 lit.

garanti nat., coupé avec (vin de raisins secs) à **27 fr.** les 100 lit.

prix en gare de Morat contre remboursement.

Fûts à disposition. H435F 593-289 9

Analysépar les chimistes. Echantillons gratis et franco.

OSCAR ROGGEN, MORAT

La Banque fédérale à Berne

Société anonyme

RECOMMANDE

la location de coffrets d'acier

nouvellement installés dans ses chambres fortes pour la garde de valeurs, documents, bijoux, argenterie, etc.

Sûreté complète contre vol, incendie, etc.

Discrétion absolue, tarif modéré. H544Y 469

Contre l'anémie, Faiblesse et Manque d'appétit

H2F 193 essayez le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

(Marque « des 2 palmiers. »)

30 ANS DE SUCCÈS. 10 diplômes et 22 médailles.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.